



TRIBUNAL DE
COMMERCE
DE BORDEAUX

JUGEMENT DU 17 DECEMBRE 2025
5ème Chambre

N° PCL : 2025J01796
SARL NORMANDIN VITICULTURE
N° RG: 2025P02038

DEBITEUR

SARL NORMANDIN VITICULTURE
Sise 38 Rue de la Châtellenie, 33180 VERTHEUIL,

RCS BORDEAUX 752 527 341 - 2012 B 2500

Représentant légal : Xavier NORMANDIN, Gérant,
demeurant 11 Rue des Thermes, 33180 VERTHEUIL,

Comparaissant en personne, assisté de son expert-
comptable,

COMPOSITION DU TRIBUNAL

Décision contradictoire et en premier ressort,

Débats, clôture des débats et mise en délibéré lors de
l'audience du 17 décembre 2025 en chambre du Conseil
où siégeaient Christophe DUPORTAL, Président de
Chambre, Philippe GERARD, Jean-Fabrice
CHARPENTIER, Juges, assistés d'Emilie ZAKY, Greffier
assermenté,

Délibérée par les mêmes Juges,

Prononcée à l'audience publique du 17 décembre 2025,

La minute du présent jugement est signée par
Christophe DUPORTAL, Président de Chambre et par
Emilie ZAKY, Greffier assermenté.

A la date du 1^{er} décembre 2025, la société NORMANDIN VITICULTURE SARL a déclaré au Greffe de ce Tribunal être en état de cessation des paiements, a souligné ne pas être en mesure de présenter un plan de redressement de l'entreprise, a requis l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire,

Le Ministère Public a été avisé de la procédure,

La société, qui est identifiée sous le n° 752 527 341 RCS BORDEAUX (2012 B 2500), a pour activité déclarée au registre du commerce et des sociétés de Bordeaux : La prestation de travaux viticoles et agricoles,

Constituée sous la forme de SARL, elle est donc commerciale par sa forme et son objet et a son siège dans le ressort juridictionnel de ce Tribunal,

Au cours des débats en chambre du conseil, la société NORMANDIN VITICULTURE SARL a présenté ses explications et confirmé les termes de sa déclaration,

MOTIVATION

Il résulte des pièces produites et des informations recueillies en chambre du conseil que :

- l'actif disponible est nul,
- le passif, provisoirement évalué et sous toutes réserves, s'élève à 37.102,46 euros, dont 36.409,99 euros échus et exigibles,
- il n'existe pas d'actif immobilier,
- au 31 décembre 2024, le chiffre d'affaires s'élevait à 480.871,00 euros et les bénéfices à 7.284,00 euros,
- 3 salariées sont employés au jour de la déclaration de cessation des paiements et l'ont été au cours des six derniers mois,

Les salariées n'ont pas comparu en Chambre du Conseil,

La société NORMANDIN VITICULTURE SARL a indiqué qu'elle considérait que sa situation était trop compromise pour qu'une solution de redressement puisse être envisagée,

Sur ce,

La société NORMANDIN VITICULTURE SARL est dans l'impossibilité de faire face à son passif exigible avec son actif disponible et se trouve en état caractérisé de cessation des paiements,

La situation de fait corroborée par les propres déclarations du dirigeant est probante de l'impossibilité manifeste de parvenir à un redressement,

Il convient dès lors de faire application des dispositions des articles L 640-1 et suivants du code de commerce et d'ouvrir une procédure de liquidation judiciaire,

Il y a lieu de fixer la date de cessation des paiements conformément à l'article L 631-8 du code de commerce, au 15 novembre 2025, date des premiers impayés,

Le Tribunal dispose des éléments lui permettant de vérifier que les conditions mentionnées au 1^{er} alinéa des articles L 641-2 et D 641-10 du code de commerce sont réunies. Il sera donc fait application de la procédure simplifiée prévue aux articles L 644-1 et suivants du code de commerce,

Les seuils prévus par l'article L 644-5 et fixés par l'article D 641-10 du code de commerce sont dépassés. Le Tribunal dira donc que la clôture de la liquidation judiciaire sera prononcée au plus tard dans le délai d'un an à compter de la présente décision,

De désigner les organes de la procédure conformément à l'article L 641-1 de ce même code,

D'ordonner les mesures de publicité conformément à la loi et de dire que les dépens seront employés en frais privilégiés de liquidation judiciaire,

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal, après en avoir délibéré,

Vu les articles L 640-1 et suivants du code de commerce,

Constate l'état de cessation des paiements de la société NORMANDIN VITICULTURE SARL,

Ouvre une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

La société NORMANDIN VITICULTURE SARL, au capital de 54.410,00 euros, identifiée sous le n° 752 527 341 RCS BORDEAUX (2012 B 2500), dont le siège social et l'établissement principal est situé 38 Rue de la Châtellenie, 33180 VERTHEUIL, exerçant une activité de prestation de travaux viticoles et agricoles, l'entretien d'espaces verts,

Conformément aux dispositions du chapitre 1^{er} du titre IV du livre VI du code de commerce,

Après avoir recueilli les observations du débiteur, fixe provisoirement au 15 novembre 2025, la date de cessation des paiements,

Dit qu'il sera fait application de la procédure simplifiée prévue aux articles L 644-1 et suivants du code de commerce,

Nomme Christophe LATASTE, Juge Commissaire et Eric GROISILLIER, Juge commissaire suppléant,

Nomme la SCP SILVESTRI-BAUJET, 23 Rue du Chai des Farines, 33000 BORDEAUX, en qualité de liquidateur et dit que cette mission sera suivie par Maître Jean-Denis SILVESTRI,

Confie en application de l'article L 641-2 alinéa 2 du code de commerce au liquidateur la mission de réaliser l'inventaire dans cette procédure,

Impartit aux créanciers pour la déclaration de leurs créances un délai de 2 mois à compter de la publication du présent jugement au BODACC,

Fixe à 4 mois à compter du terme du délai impartit aux créanciers pour déclarer leurs créances, le délai pour l'établissement de la liste des créances déclarées, conformément à l'article L 624-1 et R 624-2 du Code de Commerce,

Dit que le Tribunal prononcera la clôture de la liquidation judiciaire au plus tard dans le délai d'un an à compter de la présente décision,

Ordonne la communication de la présente décision aux autorités citées à l'article R 641-6 du code de commerce,

Ordonne sans délai nonobstant toute voie de recours, la publication du présent jugement conformément à l'article R 641-7 du code de commerce,

Rappelle que l'exécution provisoire est de droit,

Dit que les dépens seront employés en frais privilégiés de liquidation judiciaire,



État certifié des inscriptions

Article R. 521-31 al.2 du code de commerce

Du chef de : **NORMANDIN VITICULTURE**
Adresse requise : **38 Rue de la Châtellenie 33180 Vertheuil**
N° d'identification : **752 527 341**
Ainsi dénommé, qualifié, domicilié et orthographié, et non autrement
A la demande de : **GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX**

Gages sans dépossession (à l'exception des gages portant sur un véhicule terrestre à moteur ou une remorque immatriculée) y compris gages des stocks et nantissements de l'outillage et du matériel pris antérieurement au 01/01/2022.

Article R. 521-2, 1° du code de commerce

Néant

Nantissements conventionnels de parts sociales (Sociétés civiles, SARL, SNC)

Article R. 521-2, 2° du code de commerce

Néant

Privilèges du vendeur de fonds de commerce

Article R. 521-2, 3° du code de commerce

Néant

Nantissements conventionnels et judiciaires de fonds de commerce, artisanal, agricole

Article R. 521-2, 4° du code de commerce

Néant



Signature

Déclarations de créances en cas d'apport de fonds de commerce*Article R. 521-2, 5° du code de commerce***Néant****Hypothèques maritimes à l'exception de celles enregistrés au registre international français***Article R. 521-2, 6° du code de commerce***Néant****Actes de saisies des navires à l'exception de ceux enregistrés au registre international français***Article R. 521-2, 7° du code de commerce***Se rapprocher du greffe pour les saisies des navires****Acte ou jugement translatif, constitutif ou déclaratif de propriété ou de droits réels portant sur un bateau***Article R. 521-2, 8° du code de commerce***Néant****Hypothèques fluviales***Article R. 521-2, 9° du code de commerce***Néant****Actes de saisies de bateaux***Article R. 521-2, 10° du code de commerce***Néant**

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux
 Délivré le : 15/12/2025 à 09:17:27
 Etat du chef de : NORMANDIN VITICULTURE, 38 Rue de la Châtellenie 33180 Vertheuil
 Requis par : GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

Le greffier



Signature

Mesures d'inaliénabilité décidées par le tribunal

Article R. 521-2, 11° du code de commerce

Néant

Contrats de location et clauses de réserve de propriété

Article R. 521-2, 12° du code de commerce

Néant

Privilège du Trésor

Article R. 521-2, 13° du code de commerce

Néant

Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires

Article R. 521-2, 14° du code de commerce

Néant

Warrants agricoles

Article R. 521-2, 15° du code de commerce

Avertissement :

**Le présent état ne révèle que les inscriptions prises à compter du 01/01/2023,
Les publicités prises antérieurement au 01/01/2023 demeurent inscrites dans les registres tenus par les
tribunaux judiciaires compétents pour les recevoir jusqu'au 31/12/2022.**

Néant

Opérations de crédit-bail en matière mobilière

Article R. 521-2, 16° du code de commerce

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux

Délivré le : 15/12/2025 à 09:17:27

Etat du chef de : NORMANDIN VITICULTURE, 38 Rue de la Châtellenie 33180 Vertheuil

Requis par : GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

Le greffier



Signature

Saisies pénales de fonds de commerce

Article R. 521-2, 17° du code de commerce

Néant

Arrêtés pris en application des articles L. 184-1 ou L. 511-11 code de la construction et de l'habitation portant sur un immeuble dans lequel est exploité un fonds de commerce aux fins d'hébergement

Article R. 521-2, 18° du code de commerce

Néant

Nantissements judiciaires de parts sociales de sociétés civiles publiés antérieurement au 01/01/2022

Articles 53 à 57 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 (abrogés)

Articles R. 532-3 et R. 533-3 du code des procédures civiles d'exécution

Avertissement :

L'information d'un nantissement judiciaire de parts de société civile publié après le 1er janvier 2022 nécessite la consultation des actes déposés en annexe du RCS du siège de la société dont les parts sont nanties.

Néant

Apports de trésorerie et délais de paiement autorisés par le juge-commissaire

Articles L.622-17 III 2° et 3°, L. 631-14, L. 641-13 III du code de commerce ; R. 622-14 et R. 641-22 du code de commerce

Néant

Protêts et certificats de non-paiement

Art. L.511- 52 à L.511-60 c. com., Art. R.511-2 à R.512-1 c. com., Art. L.131-61 à L.131-68 c. mon. et fin. Art. R.131-46 à R.131-51 c. mon. et fin.

Néant

Warrants autres qu'agricoles (pétroliers, hôteliers et industriels)

Articles L. 523-1 à L. 523-15 et R. 523-1 du code de commerce ; L. 524-1 à L. 524-21 et R. 524-1 du code de commerce (abrogés)

Néant

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux
 Délivré le : 15/12/2025 à 09:17:27
 Etat du chef de : NORMANDIN VITICULTURE, 38 Rue de la Châtellenie 33180 Vertheuil
 Requis par : GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

Le greffier



Signature

Suite à l'ordonnance n°2021-1192 du 15 septembre 2021 et au décret n°2021-1888 du 29 décembre 2021, la publicité des nantissements judiciaires de parts de société civile est opérée uniquement par le dépôt en annexe au RCS de l'acte de nantissement signifié. Dès lors, nous vous invitons à consulter le registre du commerce et des sociétés auprès duquel la société dont les parts sont nanties est immatriculée.

Fin de l'état

Pour état conforme aux registres tenus au greffe du tribunal de commerce de Bordeaux
Délivré le : 15/12/2025 à 09:17:27
Etat du chef de : NORMANDIN VITICULTURE, 38 Rue de la Châtellenie 33180 Vertheuil
Requis par : GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

Le greffier



Signature



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
BORDEAUX

Bordeaux, le 1er décembre 2025

LSP2038

SARL NORMANDIN VITICULTURE

Monsieur,

À la suite de la déclaration de cessation des paiements régularisée en date du 1er décembre 2025 par vos soins, je vous invite à vous présenter au Tribunal de Commerce, Palais de la Bourse, Chambre socio-économique le :

MERCREDI 17 DECEMBRE 2025 à 14 heures 30

au Tribunal de Commerce, Palais de la Bourse, 1er étage Chambre "SOCIO ECONOMIQUE" avant que le Tribunal ne statue sur l'ouverture de la procédure.

Conformément aux dispositions de l'article R 621-2 du code de commerce, je vous avise que vous devez réunir le comité d'Entreprise ou à défaut les délégués du personnel pour que soient désignées les personnes habilitées à être entendues par le Tribunal.

Le nom des personnes désignées doit m'être communiqué.

D'ores et déjà je vous invite à prévenir les personnes désignées qu'elles seront également entendues en Chambre du Conseil à cette même date

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Art. R 621-2 Avant qu'il ne soit statué sur l'ouverture de la procédure, le greffier, à la demande du président du Tribunal, avise le représentant légal de la personne morale débitrice ou le débiteur personne physique qu'il doit réunir le comité d'entreprise ou, à défaut, les délégués du personnel, pour que soient désignées les personnes habilitées à être entendues par le Tribunal et à exercer les voies de recours conformément à l'article L 661-10. Une copie de cet avis est adressée par le greffier au secrétaire du comité d'entreprise ou à défaut, aux délégués du personnel. Le procès verbal de désignation est déposé au greffe.

Reconnaît avoir reçu la convocation ce jour

SCP Jean-Marc BAHANS et Edouard FOURNIER, Greffiers Associés
Greffes du Tribunal de Commerce de Bordeaux, Palais de la Bourse, CS 51474 - 33064 BORDEAUX CEDEX
Tél : 05.56.01.81.70 – Fax : 05.56.52.88.28 –
Internet : www.infogreffe.fr – E-mail : accueil@greffe-tc-bordeaux.fr
Membre d'une association agréée. Le règlement des honoraires par chèque est accepté.

CERTIFICAT DE DEPOT

DECLARATION DE CESSATION DES PAIEMENTS

Aujourd'hui 1er décembre 2025 a comparu au Greffe du Tribunal de Commerce de Bordeaux, par devant Nous, Greffier dudit Tribunal,

Monsieur Xavier NORMANDIN, gérant de la SARL NORMANDIN VITICULTURE, RCS Bordeaux 752 527 341, Exerçant l'activité de prestation de travaux viticoles et agricoles,

qui nous a remis pour rester déposée au rang des minutes du Greffe et conformément aux articles L631-4 et L640-4 du code de commerce, la déclaration de cessation des paiements pour le compte de la SARL NORMANDIN VITICULTURE.

Duquel dépôt le comparant a requis acte et a signé avec nous,

LE DEPOSANT



LE GREFFIER





Extrait Kbis

EXTRAIT D'IMMATRICULATION PRINCIPALE AU REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
à jour au 1 décembre 2025

IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE

<i>Immatriculation au RCS, numéro</i>	752 527 341 R.C.S. Bordeaux
<i>Date d'immatriculation</i>	05/07/2012
<i>Dénomination ou raison sociale</i>	NORMANDIN VITICULTURE
<i>Forme juridique</i>	Société à responsabilité limitée (Société à associé unique)
<i>Capital social</i>	54 410,00 Euros
<i>Numéro d'identification Européen - EUID</i>	FR3302.752527341
<i>Adresse du siège</i>	38 Rue de la Châtellenie 33180 Vertheuil
<i>Activités principales</i>	La prestation de travaux viticoles et agricoles
<i>Durée de la personne morale</i>	Jusqu'au 05/07/2111
<i>Date de clôture de l'exercice social</i>	31 décembre

GESTION, DIRECTION, ADMINISTRATION, CONTROLE, ASSOCIES OU MEMBRES

Gérant

<i>Nom, prénoms</i>	NORMANDIN Xavier
<i>Date et lieu de naissance</i>	Le 17/01/1972 à Bordeaux (33)
<i>Nationalité</i>	Française
<i>Domicile personnel</i>	2 Impasse du Haut Gouat 33180 Vertheuil

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'ACTIVITE ET A L'ETABLISSEMENT PRINCIPAL

<i>Adresse de l'établissement</i>	38 Rue de la Châtellenie 33180 Vertheuil
<i>Activité(s) exercée(s)</i>	La prestation de travaux viticoles et agricoles, l'entretien d'espaces verts
<i>Date de commencement d'activité</i>	01/07/2012
<i>Origine du fonds ou de l'activité</i>	Apport
<i>Précédent exploitant</i>	
<i>Nom, prénoms</i>	NORMANDIN Xavier
<i>Numéro unique d'identification</i>	493 376 248
<i>Mode d'exploitation</i>	Exploitation directe

Le Greffier



[Signature]

FIN DE L'EXTRAIT

SITUATION AU REPERTOIRE SIRENE

À la date du 27/11/2025

Description de l'entreprise	Entreprise active depuis le 01/07/2012
Identifiant SIREN	752 527 341
Identifiant SIRET du siège	752 527 341 00016
Dénomination	NORMANDIN VITICULTURE
Catégorie juridique	5499 - Société à responsabilité limitée (sans autre indication)
Activité Principale Exercée (APE)	01.61Z - Activités de soutien aux cultures
Appartenance au champ de l'ESS ¹	Non
Appartenance au champ des sociétés à mission	

Description de l'établissement	Etablissement actif depuis le 01/07/2012
Identifiant SIRET	752 527 341 00016
Adresse	38 RUE DE LA CHATELLENIE 33180 VERTHEUIL
Activité Principale Exercée (APE)	01.61Z - Activités de soutien aux cultures

1 : Economie Sociale et Solidaire

Important : A l'exception des informations relatives à l'identification de l'entreprise, les renseignements figurant dans ce document, en particulier le code APE, n'ont de valeur que pour les applications statistiques (décret n°2007-1888 du 26 décembre 2007 portant approbation des nomenclatures d'activités françaises et de produits, paru au JO du 30 décembre 2007).

Avertissement : Aucune valeur juridique n'est attachée à l'avis de situation.

Demande d'ouverture de ☐ redressement judiciaire (R.631-31 du code de commerce)
ou de ☒ liquidation judiciaire (L.640-1 c.com.)
(et de ☐ rétablissement professionnel (conditions rappelées en page 7))

Identification de la personne déposant la demande

Nom de naissance : NORMANDIN

Nom d'usage :

Prénoms : Xavier

Né(e) le : 17/01/1972

à Bordeaux

Nationalité : Française

Situation matrimoniale (en cas de mariage, préciser le régime) : Pacsé

Domicile : 11 rue des Thermes 33180 Vertheuil

Nom de naissance et prénoms du père : Normandin Roger

Nom de naissance et prénoms de la mère : Garbay Christiane

Qualité¹ : ☒ Dirigeant d'une société

☐ Entrepreneur individuel (personne physique)

Assisté(e) ou représenté(e)² par :

Identification de l'entreprise en difficulté

N° SIREN : 752 527 341

Forme juridique (si société) : SARL

Dénomination (si société ou EURL) : NORMANDIN VITICULTURE

Enseigne :

Immatriculation au : ☒ RCS et/ou ☐ Répertoire des métiers ou ☐ Non inscrit

Régime particulier : ☐ EURL

☐ Auto-entrepreneur

☐ Néant

Adresse du siège social (si société) : 38 rue de la Chatellenie 33180 Vertheuil

Adresse de l'établissement principal :

Activité : Prestations de services viticoles

Code APE/NAF : 0161Z

Date de début d'activité : 01/07/2012

Date de cessation d'activité (le cas échéant) :

Capital social (si société) : 54 410 €

☒ Libération totale

☐ Libération partielle

Coordonnées	Informations importantes
Téléphone : Portable : 06 10 75 35 81 Fax : Email : normandin.xavier@live.fr	Date de cessation des paiements ³ : 27/11/2025 Nombre de salariés (à ce jour) : 3 Nombre de salariés (dans les 6 derniers mois) : 3 Chiffre d'affaires du dernier exercice : 480 871 € Date de clôture du dernier exercice : 31/12/2024

¹ Pour une EURL, cocher « dirigeant d'une société ». Pour une EURL, cocher « entrepreneur individuel (personne physique) ».

² La demande d'ouverture, lorsqu'elle n'émane pas du débiteur lui-même, ne peut être reçue qu'en vertu d'un pouvoir spécial qui n'est pas inclus dans la mission de représentation et d'assistance des avocats (Com., 19/07/1988, n°86-15389).

³ Date à partir de laquelle il a été impossible de faire face au passif exigible à l'aide de l'actif disponible, c'est-à-dire la date à laquelle l'entreprise n'a plus été en mesure de régler ses dettes (confer l'article L. 631-1 du code de commerce)

	Date de clôture	Chiffre d'affaires HT	Résultat net
Année N-1	31/12/2024	480 871 €	7 284 €
Année N-2	31/12/2023	505 728 €	-7 962 €
Année N-3	31/12/2022	485 542 €	-83 867 €

Lieux d'exploitation en dehors de l'établissement principal			
n°	SIRET	Adresse	Grefe dans lequel l'établissement est immatriculé

Avez-vous fait l'objet personnellement d'une procédure de sauvegarde, redressement ou liquidation ou avez-vous été dirigeant d'une société ayant connu l'une de ces procédures ? ☐ oui ☒ non

Si oui, date d'ouverture, tribunal et s'il y a lieu, dénomination de la société :

Exposez succinctement l'origine des difficultés de l'entreprise
Le secteur de la viticulture connaît une grave crise. Les exploitations réduisent leur recours aux prestataires et ont de plus en plus de difficultés à régler les factures.

☐ En cas de demande de redressement, exposez les moyens envisagés pour redresser la situation de l'entreprise en difficulté durant la période d'observation ☒ En cas de liquidation judiciaire, expliquez pourquoi le redressement est manifestement impossible
Après avoir cumulé quelques retards de paiements, l'avenir s'annonce sombre. Peu de clients propose de renouveler les prestations que la SARL Normandin Viticulture réalisait pour eux auparavant. Les difficultés vont donc s'accroître dans les prochaines semaines.

ETAT DU PASSIF (dettes) de l'entreprise ou du patrimoine affecté (EIRL)⁴

Créanciers (Nom, prénom et adresse /dénomination et siège)	Échu et exigible ⁵	A échoir ⁵
Salariés :		
Établissements financiers (prêts, découverts, mobilisation de créances...) :		
Crédit Agricole prêt 20673		692,47 €
Dettes fiscales et/ou sociales :		
MSA TNS	10 739,55 €	
MSA Salariés	2 944,16 €	
TVA à payer	17 039,00 €	
Autres dettes (fournisseurs, crédits-bails, bailleur, divers...) :		
AGC Gironde	646,21 €	
Compte Courant Associé Xavier Normandin	5 041,07 €	
TOTAL DU PASSIF (échu et à échoir) :	36 409,99 €	692,47 €
TOTAL GENERAL :		37 102,46 €

⁴ L'état du passif (dettes) doit être établi à la date de la demande ou dans les sept jours qui précèdent

⁵ Dettes exigibles = dettes arrivées à échéance et pouvant être immédiatement réclamées par le créancier
Dettes à échoir = dettes non encore arrivées à échéance

ETAT DES ACTIFS de l'entreprise ou du patrimoine affecté (EIRL) ⁶	
Description	Montant
Immobiliers (murs du fonds, maison, terrain... appartenant à la personne exerçant l'activité) :	
Éléments corporels (matériels, mobiliers d'exploitation, véhicules, stocks...) :	
Voir liste jointe	4 427,76 €
Éléments ou immobilisations incorporels (fonds de commerce, droit au bail, brevets, marques...) :	
Fond de commerce	39 000 €
Dû par les clients (estimation globale du compte client, net de mobilisation) (Détail à donner dans annexe 2) :	
Dû clients	20 000 €
Titres et participations dans d'autres personnes morales :	
Crédits de TVA, crédit d'impôts sur les sociétés (carry-back), dégrèvements divers... :	
TOTAL GENERAL :	63 427,76 €

En cas de demande de rétablissement professionnel, préciser en page 7 les modalités d'évaluation des biens.

⁶ L'état des actifs doit être établi à la date de la demande ou dans les sept jours qui précèdent

Situation de trésorerie datant de moins d'un mois			
Banques	Disponible	Découvert	
	(seulement si solde positif)	Autorisé	Utilisé
Crédit Agricole (31/10/2025)	18 227,54 €	0	
Caisse :		Solde :	

SALARIÉS	
Nom et prénom	Adresse
<i>Présents dans l'entreprise, ou en congé (maternité, parental, maladie) - ou compléter l'annexe 1</i>	
GRIMAUD Pierre	65 LD Gausseron Est 33340 Lesparre-Médoc
MEYNARD Karen	15 bis rue des Frênes Juillan 33180 Vertheuil
RATHQUEBERT Eric	Résidence les Alizés 33340 Lesparre-Médoc
<i>Dont contrats rompus ou démissions :</i>	
<i>Instances en cours au conseil des prud'hommes :</i>	
<i>En cas d'instances aux Prud'hommes en cours, nom de l'avocat de l'employeur :</i>	
- Existe-t-il un comité d'entreprise : ☐ oui ☒ non - À défaut, des délégués du personnel : ☐ oui ☒ non	
<i>Prénom, nom et adresse des membres du comité d'entreprise ou à défaut, des délégués du personnel habilités à être entendus par le tribunal (si déjà désignés, annexer une copie du PV d'élection) – Précisez la date de fin du mandat :</i>	
L'entreprise est-elle en mesure de faire face au paiement des prochains salaires ? ☒ oui ☐ non	

Cas particuliers

Personnes responsables solidairement des dettes sociales (associés de SNC, associés commandités, membres de GIE)	
Nom et prénom / dénomination	Domicile / Siège

L'entreprise exerce-t-elle une profession libérale soumise à un statut législatif ou réglementaire ou dont le titre est protégé ? ☐ oui ☒ non (Si oui, désignation de l'ordre professionnel ou de l'autorité)

L'entreprise exploite-t-elle une ou des installations classées au sens du titre Ier du livre V du code de l'environnement ? ☐ oui ☒ non (Si oui, fournir la copie de l'autorisation ou la déclaration)

L'entreprise exploite-t-elle un établissement de crédit, un établissement de monnaie électronique, un établissement de paiement ou est une entreprise d'investissement (R.613-14 s. du code monétaire et financier) ? ☐ oui ☒ non

Affiliations

N° URSSAF/MSA : 75252734100016

N° affiliation Pôle emploi :

Convention collective applicable : Entreprises de travaux et services agricoles, ruraux et forestiers

N°TVA intracommunautaire : FR58 752 527 341

Personnes s'étant portées caution de l'entrepreneur individuel ou de la société (dirigeants, associés, conjoint...)

Nom des cautions	Bénéficiaire (banque)	Montant de la caution

Documents joints à la demande (article R.631-1 et le cas échéant R.641-1 c.com.)	Oui	Non
Extrait d'immatriculation au RCS (Kbis) ou au Répertoire des Métiers de moins de 7 jours (joindre un avis INSEE pour les non-inscrits)	☒	☐
État actif et passif des sûretés et engagement hors bilan de moins de 7 jours (état complet disponible au greffe, service privilèges et nantissements ou sur www.infogreffe.fr)	☒	☐
Comptes annuels du dernier exercice	☒	☐
Situation de trésorerie de moins d'un mois (relevé bancaire de tous les comptes de l'entreprise et les comptes personnels des entrepreneurs individuels)	☒	☐
Copie de la pièce d'identité du chef d'entreprise ou du représentant légal (en cours de validité)	☒	☐
Dans le cas où l'un ou l'autre de ces documents ne peut être fourni ou ne peut l'être qu'incomplètement, indiquer les motifs qui empêchent cette production :		

Je soussigné(e) demande l'ouverture d'une procédure de :

☐ Redressement judiciaire

☒ Liquidation judiciaire

☒ Atteste sur l'honneur l'absence de mandat ad hoc ou de procédure de conciliation relatives à l'entreprise au patrimoine) en difficulté dans les 18 mois précédant la présente demande

☐ En cas de désignation d'un mandataire ad hoc :

- Date de la désignation :
- Autorité qui y a procédé :
- Nom du mandataire ad hoc :

☐ En cas d'ouverture d'une procédure de conciliation :

- Date de la désignation :
- Autorité qui y a procédé :
- Nom du conciliateur :

A renseigner uniquement en cas de demande de rétablissement professionnel :

☐ Demande l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire et sollicite le bénéfice d'une procédure de rétablissement professionnel, et atteste satisfaire aux conditions prévues par les articles L. 645-1 et L. 645-2 du code de commerce, à savoir :

☐ Exercer une activité commerciale ou artisanale, à titre individuel, et n'être pas à ce jour en procédure collective et n'avoir pas fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une procédure de liquidation judiciaire clôturée pour insuffisance d'actif ou d'une décision de clôture de procédure de rétablissement professionnel

☐ Déclarer que la valeur de réalisation des actifs visés en page 4 est inférieure à 5 000 €
Précisez les modalités d'évaluation de ces actifs :

☐ N'avoir employé aucun salarié au cours des six derniers mois et n'être impliqué dans aucune instance prud'homale

☐ Ne pas avoir la qualité d'entrepreneur individuel à responsabilité limitée (EIRL) concernant mon activité en difficulté

Fait à Vertheuil

le 28 / 11 / 2025.

(Signature précédée de la mention « Certifié sincère et véritable »)

Certifié sincère et véritable



Annexe 2 – Renseignements divers

Noms et coordonnées des partenaires de l'entreprise

Avocat(s) :

Notaire :

Expert-comptable : AGC Gironde (Cerfrance)

Commissaire aux comptes :

Banques : Crédit Agricole

Nom de la banque	Adresse de l'agence	Nom de l'interlocuteur	Numéro de compte
Crédit Agricole	26 rue Ferdinand Buisson	Mathieu Montassier	00089432329

Assurances :

Compagnie	Nom et adresse de l'agence	Nom de l'interlocuteur	N° et objet du contrat
Pacifica	SPECIFICA CS 802 37703 ST PIERRE DES CORPS		FX01C000036653

Cotisations sociales du chef d'entreprise

Au regard de son statut social, le dirigeant est : ☒ majoritaire
☐ minoritaire

Nom de la caisse	Adresse	Montant des cotisations	Périodicité
MSA	13 rue Ferrère 33000 Bordeaux		

Créances sur clients

Nom prénom/Dénomination	Adresse	Montant des créances	Echéance
SCEA Château Rauzan Gassies	Château Tronquoy de Lalande 1 rue de la Hontête	18934.67 HT	29/08/2025

Pour les sociétés, répartition du capital

Nom et prénom / Dénomination des associés ou actionnaires	Nb de titres ou %
NORMANDIN Xavier	100 %

[Accueil](#) > [Mes Commandes](#) > [Mon historique](#) > [Commande N°51128-FTINH](#) > [Etat d'endettement](#) > **Débiteurs**

Débiteurs

[Imprimer la fiche](#)

NORMANDIN VITICULTURE - 752 527 341 RCS BORDEAUX
38 Rue de la Châtellenie 33180 VERTHEUIL

POUR RECEVOIR UN ETAT D'ENDETTEMENT DÉLIVRÉ ET CERTIFIÉ PAR LE GREFFIER

[Recevoir par courrier](#)

La réquisition d'un état complet d'endettement permet à ce jour de consulter en ligne les informations inscrites relatives à 18 catégories d'inscription ; la consultation de l'ensemble des 24 catégories d'inscription nécessite un complément de délivrance par courrier.

Type d'inscription de sureté (à compter du 01/01/2023)	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Saisie pénale de fonds de commerce	Néant	27/11/2025	-
Warrants agricoles	Néant	27/11/2025	-
Nantissements conventionnels de parts de sociétés	Néant	27/11/2025	-
Inscriptions de gage sans dépossession à partir du 01/01/2023	Néant	27/11/2025	-

Type d'inscription de privilège	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Privilèges de la sécurité sociale et des régimes complémentaires	Néant	27/11/2025	-
Nantissements du fonds de commerce ou du fonds artisanal (conventionnels et judiciaires)	Néant	27/11/2025	-
Nantissements de fonds agricole	Néant	27/11/2025	-
Privilèges du Trésor Public	Néant	27/11/2025	-
Protêts	Néant	27/11/2025	-
Privilèges du vendeur de fonds de commerce et d'action résolutoire	Néant	27/11/2025	-
Nantissements de l'outillage, matériel et équipement	Néant	27/11/2025	-
Déclarations de créances	Néant	27/11/2025	-
Opérations de crédit-bail en matière mobilière	Néant	27/11/2025	-
Publicité de contrats de location	Néant	27/11/2025	-
Publicité de clauses de réserve de propriété	Néant	27/11/2025	-

Type d'inscription de privilège	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Gage des stocks	Néant	27/11/2025	-
Warrants (hors agricoles)	Néant	27/11/2025	-
Prêts et délais	Néant	27/11/2025	-
Biens inaliénables	Néant	27/11/2025	-
Nantissements de parts de société civile jusqu'au 31/12/2022	Néant	27/11/2025	-
Type d'inscription de gage (jusqu'au 31/12/2022)			
Animaux	Néant	27/11/2025	-
Horlogerie et Bijoux	Néant	27/11/2025	-
Instruments de musique	Néant	27/11/2025	-
Matériels, mobiliers et produits à usage professionnel non visés dans les autres catégories	Néant	27/11/2025	-
Matériels à usage non professionnel autres qu'informatiques	Néant	27/11/2025	-

Type d'inscription de gage (Jusqu'au 31/12/2022)	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Matériels liés au sport	Néant	27/11/2025	-
Matériels informatiques et accessoires	Néant	27/11/2025	-
Meubles meublants	Néant	27/11/2025	-
Meubles incorporels autres que parts sociales	Néant	27/11/2025	-
Monnaies	Néant	27/11/2025	-
Objets d'art, de collection ou d'antiquité	Néant	27/11/2025	-
Parts sociales	Néant	27/11/2025	-
Produits de l'édition, de la presse ou d'autres industries graphiques	Néant	27/11/2025	-
Produits liquides non comestibles	Néant	27/11/2025	-
Produits textiles	Néant	27/11/2025	-
Produits alimentaires	Néant	27/11/2025	-

Type d'inscription de gage (Jusqu'au 31/12/2022)	Nombre d'inscriptions	Fichier à jour au	Sommes concernées
Autres	Néant	27/11/2025	-

NORMANDIN VITICULTURE

38 rue de la Chatellenie

33180 VERTHEUIL

Exercice clos le : 31 décembre 2024

APE : 0161Z

SIRET : 75252734100016

AGC GIRONDE SAINT LAURENT
38 RUE CAMILLE MAUMEY

Tél :0556592498

33112 SAINT-LAURENT-MEDOC

E-mail :stlaurent@33.cerfrance.fr

SOMMAIRE



120136 - NORMANDIN VITICULTURE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

Attestation	3
	3
COMPTES ANNUELS	4
Bilan Actif	5
Bilan Passif	6
Compte de résultat synthétique	7
Compte de résultat synthétique	8
ANNEXE COMPTABLE	9
Annexe des comptes annuels	10
DETAIL DES COMPTES	21
Bilan actif détaillé	22
Bilan passif détaillé	24
Compte de résultat détaillé	26
ETATS DE GESTION	28
Synthèse	29
Soldes Intermédiaires de Gestion	30
Soldes Intermédiaires de Gestion détaillés	31
Entrées de l'exercice	33
Sorties de l'exercice	34
Etat des emprunts (Et. fiscal)	35
Etat/variati. stocks Fiscales	36
IMPRIMES FISCAUX	37
Réal Normal	38

ATTESTATION



120136 - NORMANDIN VITICULTURE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

NORMANDIN VITICULTURE

Pour l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	121 922 €
Chiffre d'affaires	480 871 €
Résultat net comptable	7 284 €

Fait à SAINT LAURENT MEDOC,

Mickaël FONTET,
Expert-comptable.

BILAN ACTIF



120136 - NORMANDIN VITICULTURE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

ACTIF

Capital souscrit non appelé

ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

Frais de développement

Concessions, brevets et droits similaires

Fonds commercial (1)

Autres immobilisations incorporelles

Immobilisations incorporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations corporelles

Terrains

Constructions

Installations tech., matériel & outillages

Autres immobilisations corporelles

Immobilisations corporelles en cours

Avances et acomptes

Immobilisations financières (2)

Participations

Créances rattachées à des participations

Titres immobilisés de l'activité de portefeuille

Autres titres immobilisés

Prêts

Autres immobilisations financières

TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ

ACTIF CIRCULANT

Stocks et en-cours

Matières premières et autres appro

En-cours de production (biens et services)

Produits intermédiaires et finis

Marchandises

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances

Créances Clients et Cptes rattachés (3)

Autres créances (3)

Capital souscrit - appelé non versé

Valeurs mobilières de placement

Actions propres

Autres titres

Instruments de trésorerie

Disponibilités

Charges constatées d'avance (3)

TOTAL ACTIF CIRCULANT

Charges à répartir sur plusieurs exercices

Primes de remboursement des emprunts

Ecarts de conversion actif

TOTAL ACTIF GÉNÉRAL

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

	Valeurs au 31/12/24			% de l'actif	Valeurs au 31/12/23		% de l'actif
	Val. Brutes	Amort. & dépr	Val. Nettes				
Capital souscrit non appelé							
ACTIF IMMOBILISÉ							
Immobilisations incorporelles				32			39
Frais d'établissement							
Frais de développement							
Concessions, brevets et droits similaires							
Fonds commercial (1)	39 000		39 000		39 000		
Autres immobilisations incorporelles							
Immobilisations incorporelles en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations corporelles				3			20
Terrains							
Constructions	1 061	1 061					
Installations tech., matériel & outillages	33 052	31 028	2 025		16 602		
Autres immobilisations corporelles	18 214	16 301	1 913		2 798		
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
Immobilisations financières (2)				1			2
Participations	1 575		1 575		1 530		
Créances rattachées à des participations							
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières							
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	92 902	48 389	44 513	37	59 930		60
ACTIF CIRCULANT							
Stocks et en-cours							
Matières premières et autres appro							
En-cours de production (biens et services)							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances et acomptes versés sur commandes							
Créances				58			31
Créances Clients et Cptes rattachés (3)	68 692		68 692		28 557		
Autres créances (3)	1 553		1 553		2 114		
Capital souscrit - appelé non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Actions propres							
Autres titres	378		378		378		
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	3 467		3 467	3	3 865		4
Charges constatées d'avance (3)	3 319		3 319	3	4 235		4
TOTAL ACTIF CIRCULANT	77 409		77 409	63	39 149		40
Charges à répartir sur plusieurs exercices							
Primes de remboursement des emprunts							
Ecarts de conversion actif							
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	170 311	48 389	121 922	100	99 079		100

BILAN PASSIF



120136 - NORMANDIN VITICULTURE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

	Valeurs au 31/12/24	% du passif	Valeurs au 31/12/23	% du passif
Capital (dont versé : 0)	54 410	45	54 410	55
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		4		5
Réserve légale	5 441		5 441	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-89 451	-73	-81 489	-82
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	7 284	6	-7 962	-8
SITUATION NETTE	-22 316	-18	-29 600	-30
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-22 316	-18	-29 600	-30

AUTRES FONDS PROPRES

Produit des émissions de titres participatifs
Avances conditionnées

TOTAL AUTRES FONDS PROPRES

PROVISIONS

Provisions pour risques
Provisions pour charges

TOTAL PROVISIONS

DETTES (1)

Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	53 504	44	65 753	66
Emprunts et dettes financières diverses (3)	29 914	25	23	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	8 985	7	8 062	8
Dettes fiscales et sociales	51 835	43	52 456	53
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes			2 385	2
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	144 238	118	128 679	130
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	121 922	100	99 079	100

(1) Dont à plus d'un an
(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques
(3) Dont emprunts participatifs

20 499 36 594
123 739 92 085
16 717 13 021

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE



120136 - NORMANDIN VITICULTURE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation en valeur en %	
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	480 871	100	505 728	100	-24 857	-5
Montant net du chiffre d'affaires	480 871	100	505 728	100	-24 857	-5
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges						
Autres produits	129		62		67	109
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	481 000	100	505 790	100	-24 790	-5
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	33 764	7	31 806	6	1 958	6
Impôts, taxes et versements assimilés	1 194		499		696	140
Salaires et traitements	413 984	86	414 116	82	-132	-15
Charges sociales	47 785	10	56 222	11	-8 438	-15
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	5 013	1	13 321	3	-8 309	-62
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	1 307		7		1 300	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	503 046	105	515 971	102	-12 924	-3
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-22 046	-5	-10 181	-2	-11 866	-117
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE



120136 - NORMANDIN VITICULTURE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation en valeur	Variation en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)	51		10		41	398
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	51		10		41	398
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	1 529		733		795	108
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	1 529		733		795	108
RÉSULTAT FINANCIER	-1 478		-723		-755	-104
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-23 524	-5	-10 904	-2	-12 620	-116
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	583		4 634	1	-4 051	-87
Sur opérations en capital	43 000	9			43 000	
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	43 583	9	4 634	1	38 949	840
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	2 325		1 692		633	37
Sur opérations en capital	10 450	2			10 450	
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 775	3	1 692		11 083	655
RESULTAT EXCEPTIONNEL	30 808	6	2 942	1	27 866	947
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices						
TOTAL DES PRODUITS	524 634	109	510 434	101	14 200	3
TOTAL DES CHARGES	517 351	108	518 396	103	-1 046	
Bénéfice ou Perte	7 284	2	-7 962	-2	15 246	191

(3) Dont produits concernant les entités liées
(4) Dont intérêts concernant les entités liées

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

120136 - NORMANDIN VITICULTURE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			NA
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS			NA
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			NA
CRÉDIT BAIL	O		
LOCATIONS			NA
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			NA
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
Variations de la réserve spéciale de réévaluation			NA
Variations de la provision spéciale de réévaluation			NA
ÉTAT DES STOCKS			NA
ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			NA
ENTREPRISES LIÉES			NA
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL			NA
TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES			NA
LES EFFECTIFS			NA
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS		NS	
TRANSFERTS DE CHARGES			NA
ANNEXES COVID-19			
DETTES LIÉES À LA COVID-19			
COMMENTAIRES			NA

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

120136 - NORMANDIN VITICULTURE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2024 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

120136 - NORMANDIN VITICULTURE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- | | |
|---|-------------------|
| - Agencement et aménagement des constructions | 10 ans ans |
| - Matériels et outillages industriels | 3 ans à 7 ans ans |

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

120136 - NORMANDIN VITICULTURE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des Immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	39 000	
	Terrains			
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre		
		Sur sol d'autrui	1 061	
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.		
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		84 617	
		Inst. générales, agencés & aménagés divers	1 329	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport	14 551	
		Matériel de bureau & mobilier informatique	2 334	
		Emballages récupérables & divers		
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
		TOTAL	103 892	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations		1 530	45
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières			
		TOTAL	1 530	45
		TOTAL GENERAL	144 422	45

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste par cessions	Valeur brute des Immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL		39 000	
	Terrains				
CORPORELLES	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui		1 061	
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.		51 565	33 052	
		Inst. gal. agen. amé. divers		1 329	
	Autres immos corporelles	Matériel de transport		14 551	
		Mat. bureau, inform., mobilier		2 334	
		Emb. récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	51 565	52 327	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			1 575	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières				
		TOTAL		1 575	
		TOTAL GENERAL	51 565	92 902	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

120136 - NORMANDIN VITICULTURE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui	1 061			1 061
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. Industriels	68 015	4 128	41 115	31 028
Inst. générales agencem. amén.	1 329			1 329
Autres Immo corporelles				
Matériel de transport	12 278	573		12 851
Mat. bureau et informatiq., mob.	1 808	312		2 121
Emballages récupérables divers				
TOTAL	84 492	5 013	41 115	48 389
TOTAL GENERAL	84 492	5 013	41 115	48 389

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immo corporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

CRÉDIT-BAIL

120136 - NORMANDIN VITICULTURE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs Incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobs corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

		REDEVANCES PAYÉES		Total
		Cumuls exercice antérieurs	Exercice	
Autres immobs. Incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres Immobs. corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs. Incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages								
Autres immobs. corpor.								
Immobilisations en cours								
TOTAL								

ACTIF CIRCULANT

120136 - NORMANDIN VITICULTURE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	68 692	68 692	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	200	200	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques	1 353	1 353	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)			
	Charges constatées d'avance	3 319	3 319	
TOTAUX		73 564	73 564	
Renvois	(1) Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

COMPTES DE RÉGULARISATION -
ACTIF

120136 - NORMANDIN VITICULTURE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	3 319
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	3 319

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

120136 - NORMANDIN VITICULTURE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine	30 152	10 000	20 153	
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	23 352	23 006	346	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		8 985	8 985		
Personnel & comptes rattachés		17 536	17 536		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		12 509	12 509		
Etat & Impôts sur les bénéfices					
autres Taxe sur la valeur ajoutée		20 096	20 096		
collectiv. Obligations cautionnées					
publiques Autres impôts, tax & assimilés		1 695	1 695		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		29 914	29 914		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		144 238	123 739	20 499	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	15 958			
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

120136 - NORMANDIN VITICULTURE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	192
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	96
Dettes fiscales et sociales	13 397
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	13 685

ENGAGEMENTS

120136 - NORMANDIN VITICULTURE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

ENGAGEMENTS DONNÉS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	324					324
Assurances à échoir						
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	324					324
	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	324					324

ENGAGEMENTS REÇUS

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ



120136 - NORMANDIN VITICULTURE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

ACTIF

ACTIF IMMOBILISÉ

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial (1)

Fonds commercial

Immobilisations corporelles

Constructions

Inst agt am con sol

Amor ins agts sol au

Install. tech., matériel et outillages indus.

Mat et out industrie

Amort mat out Indust

Autres immobilisations corporelles

Inst gles-agcts.am.

Matériel de transpor

Mat bureaux informat

Mobilier

Amor inst.gle.agt.am

Amort mat transport

Amort mat bur Inform

Amortiss mobilier

Immobilisations financières (2)

Participations

Titres participation

TOTAL

ACTIF CIRCULANT

Stocks et en-cours

Créances

Créances Clients et comptes rattachés (3)

Earl normandin viticulture

Clients

Cits fact a etablr

Autres créances (3)

Perso avances acptes

Acompte / sal olivero lydia

Acompte darbas jean michel

Tva a regul /achats

Tva / b.n.c.l. 20 %

Tva regula/achats

Valeurs mobilières de placement

Autres titres

Val mob plac obligati

Disponibilités

Banque

Caisse

Charges constatées d'avance (3)

Charges consta avanc

TOTAL

	Valeurs nettes au 31/12/24	Valeurs nettes au 31/12/23	Valeurs nettes au	Variation N / N-1 en valeur en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial (1)	39 000	39 000		
<i>Fonds commercial</i>	39 000	39 000		
Immobilisations corporelles				
Constructions				
<i>Inst agt am con sol</i>	1 061	1 061		
<i>Amor ins agts sol au</i>	-1 061	-1 061		
Install. tech., matériel et outillages indus.	2 025	16 602	-14 577	-88
<i>Mat et out industrie</i>	33 052	84 617	-51 565	-61
<i>Amort mat out Indust</i>	-31 028	-68 015	36 988	54
Autres immobilisations corporelles	1 913	2 798	-885	-32
<i>Inst gles-agcts.am.</i>	1 329	1 329		
<i>Matériel de transpor</i>	14 551	14 551		
<i>Mat bureaux informat</i>	1 579	1 579		
<i>Mobilier</i>	755	755		
<i>Amor inst.gle.agt.am</i>	-1 329	-1 329		
<i>Amort mat transport</i>	-12 851	-12 278	-573	-5
<i>Amort mat bur Inform</i>	-1 366	-1 053	-312	-30
<i>Amortiss mobilier</i>	-755	-755		
Immobilisations financières (2)				
Participations	1 575	1 530	45	3
<i>Titres participation</i>	1 575	1 530	45	3
TOTAL	44 513	59 930	-15 418	-26
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances Clients et comptes rattachés (3)	68 692	28 557	40 135	141
<i>Earl normandin viticulture</i>	4 215		4 215	
<i>Clients</i>	64 477	14 726	49 751	338
<i>Cits fact a etablr</i>		13 831	-13 831	-100
Autres créances (3)	1 553	2 114	-562	-27
<i>Perso avances acptes</i>	200		200	
<i>Acompte / sal olivero lydia</i>		200	-200	-100
<i>Acompte darbas jean michel</i>		549	-549	-100
<i>Tva a regul /achats</i>	143	493	-350	-71
<i>Tva / b.n.c.l. 20 %</i>	1 194	839	355	42
<i>Tva regula/achats</i>	16	34	-18	-53
Valeurs mobilières de placement				
Autres titres	378	378		
<i>Val mob plac obligati</i>	378	378		
Disponibilités	3 467	3 865	-397	-10
<i>Banque</i>	8	1 505	-1 497	-99
<i>Caisse</i>	3 460	2 360	1 100	47
Charges constatées d'avance (3)	3 319	4 235	-915	-22
<i>Charges consta avanc</i>	3 319	4 235	-915	-22
TOTAL	77 409	39 149	38 261	98

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ



120136 - NORMANDIN VITICULTURE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

ACTIF

TOTAL GÉNÉRAL

Valeurs nettes au 31/12/24	Valeurs nettes au 31/12/23	Valeurs nettes au	Variation N / N-1 en valeur	en %
121 922	99 079		22 843	23

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ



120136 - NORMANDIN VITICULTURE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

PASSIF

CAPITAUX PROPRES

	Valeurs au 31/12/24	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au	Variation N / N-1 en valeur en %
Capital (dont versé : 0)	54 410	54 410		
Capital	54 410	54 410		
Réserves				
Réserve légale	5 441	5 441		
Reserve legale	5 441	5 441		
Report à nouveau	-89 451	-81 489		-7 962 -10
Report a nouveau cre	-89 451	-81 489		-7 962 -10
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	7 284	-7 962		15 246 191
SITUATION NETTE	-22 316	-29 599		7 284 25
TOTAL	-22 316	-29 600		7 284 25

AUTRES FONDS PROPRES

TOTAL Bis

PROVISIONS

TOTAL

DETTES (1)

Emprts/dettes aup. des établiss. de crédit (2)	53 504	65 753	-12 249	-19
Pret ca 20 000 € 20673	4 470	8 528	-4 058	-48
Pret agilor 9 650 €	1 972	3 923	-1 951	-50
Pret ca 50 000 € pge	30 152	40 101	-9 949	-25
Intérêts courus sur emprunts	131	180	-49	-27
Crca n°00089432329	16 717	13 021	3 697	28
Interets courus	62		62	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	29 914	23	29 890	
Normandin xavier	29 914	23	29 890	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	8 985	8 062	924	11
Cerfrance	6 191	5 082	1 109	22
Fournisseurs	934	1 677	-743	-44
Bouygues telecom	96	116	-20	-17
Sage	1 026	981	45	5
Soufflet vigne	643		643	
Frs fact non parvenu	96	205	-109	-53
Dettes fiscales et sociales	51 835	52 456	-621	-1
Salaires permanents	3 811	3 323	487	15
Remuneration sal occas	502	1 082	-580	-54
Acomptes/salaires chevreau mae	200		200	
Saisie arret sur salaire	2 960	1 133	1 827	161
Conges payes	10 063	19 691	-9 627	-49
Msa s/salaires perm.	6 729	8 411	-1 682	-20
Msa s/salaires occ.	4 141	5 481	-1 340	-24
Char so / conges pay	1 639	2 170	-532	-24
Prelevements a la source Ir		567	-567	-100
Tva a decalsser	6 647	3 320	3 327	100
Tva collectee 20 %	11 449	2 057	9 392	457
Tva regul/vtes	2 000	1 333	667	50
Tva a regul/ventes		2 305	-2 305	-100
Etat impo taxe a pay	1 695	1 583	112	7
Autres dettes		2 385	-2 385	-100
Earl normandin viticulture		2 385	-2 385	-100
TOTAL	144 238	128 679	15 559	12



BILAN PASSIF DÉTAILLÉ



120136 - NORMANDIN VITICULTURE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

PASSIF

TOTAL GÉNÉRAL

	Valeurs au 31/12/24	Valeurs au 31/12/23	Valeurs au	Variation N / N-1 en valeur en %
	121 922	99 079		22 843 23
(1) Dont à plus d'un an	20 499	36 594	12 450	
(1) Dont à moins d'un an	123 739	92 085	150 151	
(2) Dont concours bancaires courants, soldes crédit. de banques	16 717	13 021		

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ



120136 - NORMANDIN VITICULTURE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Production vendue (biens et services)	480 871	100	505 728	100	-24 857	-5
Prestations a 20 %	479 761	100	505 728	100	-25 967	-5
Presta services 5.5%	1 110				1 110	
Montant net du chiffre d'affaires	480 871	100	505 728	100	-24 857	-5
Autres produits	129		62		67	109
Pro div gest courant	129		62		67	109
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	481 000	100	505 790	100	-24 790	-5
Charges d'exploitation (2)						
Autres achats et charges externes	33 764	7	31 806	6	1 958	6
Carburants lubrifiant	2 444	1	2 310		135	6
Four pt equi outilla	2 979	1	2 754	1	225	8
Four adminis bureaux	643		473		170	36
Locations (Immeuble)	7 200	1	7 200	1		
Entret repara vehicu	83		1 136		-1 053	-93
Entret reparat autre	807		2 715	1	-1 908	-70
Primes d'assurances	3 072	1	2 042		1 030	50
Primes d'assurance multirisq.	2 717	1	2 976	1	-259	-9
Assurance prets	326		270		56	21
Documenta generale	180		180			
Honoraires	11 163	2	7 738	2	3 425	44
Cadeaux clientele	318		246		73	30
Bouygues tel	958		915		43	5
Service bancaire	620		550		69	13
Frais sur émissions d'emprunt	201		250		-49	-20
Cotisations	53		50		3	6
Impôts, taxes et versements assimilés	1 194		499		696	140
Taxe apprent vers et	848		163		686	422
Taxe professionnelle	346		336		10	3
Salaires et traitements	413 984	86	414 116	82	-132	
Salaires perm.	117 794	24	174 628	35	-56 834	-33
Salaires occ.	218 566	45	172 767	34	45 799	27
Conges payes direct	-9 627	-2	5 260	1	-14 887	-283
Primes gratification	6 957	1	6 011	1	946	16
Indemnites avantages divers	12 988	3	8 013	2	4 976	62
Avantage nature	4 250	1	2 040		2 210	108
Remuneration exploit	30 900	6	30 900	6		
Msa exploitant	32 155	7	14 497	3	17 658	122
Charges sociales	47 785	10	56 222	11	-8 438	-15
Msa chges sal. permanents	26 729	6	28 144	6	-1 415	-5
Msa chges sal. occasionnels	21 587	4	28 441	6	-6 854	-24
Cots s/ conges payes	-532		-363		-169	-47
Dot. aux amortissements et dépréc.						
Sur immobilisations : dot. aux amort	5 013	1	13 321	3	-8 309	-62
Dot amt amg ter plan			305		-305	-100
Dot amort bati amgt			96		-96	-100
Dot amort materiels	4 128	1	11 845	2	-7 718	-65
Dot amort mat transp	573		573			
Dot amort mob bureau	312		502		-190	-38
Autres charges	1 307		7		1 300	
Pertes/creances irre	1 189				1 189	
Char div-gestion cou	118		7		112	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	503 046	105	515 971	102	-12 924	-3

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ



120136 - NORMANDIN VITICULTURE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	% CA	Du 01/01/23 Au 31/12/23	% CA	Variation	
					en valeur	en %
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-22 046	-5	-10 181	-2	-11 866	-117
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
D'autres val. mob et créances d'actif immo.	51		10		41	398
<i>Prod autre immo fin</i>	51		10		41	398
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	51		10		41	398
Charges financières						
Intérêts et charges assimilées	1 529		733		795	108
<i>Interet emprunt/dett</i>	305		632		-327	-52
<i>Interets bancaires</i>	1 224		101		1 122	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	1 529		733		795	108
RÉSULTAT FINANCIER	-1 478		-723		-755	-104
RÉSULTAT COURANT	-23 524	-5	-10 904	-2	-12 620	-116
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	583		4 634	1	-4 051	-87
<i>Prod exploi s/ex ant</i>	583		4 634	1	-4 051	-87
Sur opérations en capital	43 000	9			43 000	
<i>Produit cession element actif</i>	43 000	9			43 000	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	43 583	9	4 634	1	38 949	840
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	2 325		1 692		633	37
<i>Amendes et penalites</i>	1 576				1 576	
<i>Charg exploit s/ex e</i>	749		1 692		-943	-56
Sur opérations en capital	10 450	2			10 450	
<i>V.c.c.imm.corp.(h.bv</i>	10 450	2			10 450	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 775	3	1 692		11 083	655
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	30 808	6	2 942	1	27 866	947
TOTAL DES PRODUITS	524 634	109	510 434	101	14 200	3
TOTAL DES CHARGES	517 351	108	518 396	103	-1 046	
Bénéfice ou Perte	7 284	2	-7 962	-2	15 246	191
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	583		4 634			
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	749		1 692			

SYNTHÈSE



120136 - NORMANDIN VITICULTURE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

ÉLÉMENTS DE RENTABILITÉ

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23		Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Chiffre d'affaires	480 871	505 728		-24 857	-5
Ventes de marchandises					
Production de l'exercice	480 871	505 728		-24 857	-5
Marge commerciale					
Marge globale	480 871	505 728		-24 857	-5
Valeur ajoutée	447 107	473 923		-26 816	-6
Excédent brut d'exploitation	-15 856	3 085		-18 942	-614
Amortissements et provisions	5 013	13 321		-8 309	-62
Résultat d'exploitation	-22 046	-10 181		-11 866	-117
Résultat financier	-1 478	-723		-755	-104
Résultat courant	-23 524	-10 904		-12 620	-116
Résultat exceptionnel	30 808	2 942		27 866	947
Résultat net de l'exercice	7 284	-7 962		15 246	191

ÉLÉMENTS FINANCIERS

	Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23		Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Capacité d'autofinancement	-20 254	5 360		-25 613	-478
Fonds de roulement net global	-321	-36 954	-24 416	36 634	-99
Besoin en fonds de roulement	12 682	-27 996	-37 729	40 679	-145
Trésorerie	-13 003	-8 958		-4 045	45

RATIOS

		Du 01/01/24 au 31/12/24	Du 01/01/23 au 31/12/23		Variation N / N-1	
		Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Crédit clients	(en jours)	41	17		24	143
Crédit fournisseurs	(en jours)	84	82		2	2
Rotation stocks	(en jours)					
Autonomie financière						-40
Capacité de remboursement						-400
Taux d'endettement		-3	-2		-1	68
Rentabilité financière					-1	-222
Rentabilité commerciale						-200

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

120136 - NORMANDIN VITICULTURE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	en %	Du 01/01/23 Au 31/12/23	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	480 871	100	505 728	100	-24 857	-5
Ventes de marchandises						
- Coût d'achat des march. vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services) *	480 871	100	505 728	100	-24 857	-5
+ / - Production stockée *						
+ Production immobilisée *						
PRODUCTION DE L'EXERCICE *	480 871	100	505 728	100	-24 857	-5
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	480 871	100	505 728	100	-24 857	-5
- Matières premières *						
- Sous-traitance (directe) *						
MARGE DE PRODUCTION *	480 871	100	505 728	100	-24 857	-5
MARGE BRUTE TOTALE	480 871	100	505 728	100	-24 857	-5
- Autres achats	6 066	1	5 537	1	529	10
- Charges externes	27 698	6	26 269	5	1 429	5
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	447 107	93	473 923	94	-26 816	-6
Subventions d'exploitation						
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 194		499		696	140
- Salaires et traitements	350 929	73	368 719	73	-17 790	-5
- Charges sociales	47 785	10	56 222	11	-8 438	-15
- Rémunération de l'exploitant	63 055	13	45 397	9	17 658	39
Total	-462 963	-96	-470 837	-93	7 874	2
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	-15 856	-3	3 085	1	-18 942	-614
Reprises sur dép., prov., amorts						
+ Transferts de charges d'exploitation						
+ Autres produits d'exploitation	129		62		67	109
- Dotations amort. et dépréciations	5 013	1	13 321	3	-8 309	-62
- Autres charges d'exploitation	1 307		7		1 300	
Total	-6 190	-1	-13 266	-3	7 076	53
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-22 046	-5	-10 181	-2	-11 866	-117
Opérations en commun						
+ Produits financiers	51		10		41	398
- Charges financières	1 529		733		795	108
Total	-1 478		-723		-755	-104
RÉSULTAT COURANT	-23 524	-5	-10 904	-2	-12 620	-116
+ Produits exceptionnels (1)	43 583	9	4 634	1	38 949	840
- Charges exceptionnelles (2)	12 775	3	1 692		11 083	655
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)						
Total	30 808	6	2 942	1	27 866	947
RÉSULTAT EXERCICE	7 284	2	-7 962	-2	15 246	191
(1) dont produits cessions éléments cédés	43 000				43 000	
(2) dont valeurs comptables éléments cédés	10 450				10 450	

* La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

120136 - NORMANDIN VITICULTURE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	en %	Du 01/01/23 Au 31/12/23	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	480 871	100	505 728	100	-24 857	-4.92
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services) *	480 871	100	505 728	100	-24 857	-5
Prestations a 20 %	479 761	100	505 728	100	-25 967	-5
Presta services 5.5%	1 110				1 110	
PRODUCTION DE L'EXERCICE *	480 871	100	505 728	100	-24 857	-5
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	480 871	100	505 728	100	-24 857	-5
MARGE DE PRODUCTION *	480 871	100	505 728	100	-24 857	-5
MARGE BRUTE TOTALE	480 871	100	505 728	100	-24 857	-5
- Autres achats	6 066	1	5 537	1	529	10
Carburants lubrifiant	2 444	1	2 310		135	6
Four pt equi outilla	2 979	1	2 754	1	225	8
Four adminis bureaux	643		473		170	36
- Charges externes	27 698	6	26 269	5	1 429	5
Locations (Immeuble)	7 200	1	7 200	1		
Entret repara vehicu	83		1 136		-1 053	-93
Entret reparat autre	807		2 715	1	-1 908	-70
Primes d'assurances	3 072	1	2 042		1 030	50
Primes d'assurance multirisq.	2 717	1	2 976	1	-259	-9
Assurance prets	326		270		56	21
Documenta generale	180		180			
Honoraires	11 163	2	7 738	2	3 425	44
Cadeaux clientele	318		246		73	30
Bouygues tel	958		915		43	5
Service bancaire	620		550		69	13
Frais sur émissions d'emprunt	201		250		-49	-20
Cotisations	53		50		3	6
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	447 107	93	473 923	94	-26 816	-6
- Impôts, taxes et versements assimilés	1 194		499		696	140
Taxe apprent vers et	848		163		686	422
Taxe professionnelle	346		336		10	3
- Salaires et traitements	350 929	73	368 719	73	-17 790	-5
Salaires perm.	117 794	24	174 628	35	-56 834	-33
Salaires occ.	218 566	45	172 767	34	45 799	27
Conges payes direct	-9 627	-2	5 260	1	-14 887	-283
Primes gratification	6 957	1	6 011	1	946	16
Indemnités avantages divers	12 988	3	8 013	2	4 976	62
Avantage nature	4 250	1	2 040		2 210	108
- Charges sociales	47 785	10	56 222	11	-8 438	-15
Msa chges sal. permanents	26 729	6	28 144	6	-1 415	-5
Msa chges sal. occasionnels	21 587	4	28 441	6	-6 854	-24
Cots s/ conges payes	-532		-363		-169	47
- Rémunération de l'exploitant	63 055	13	45 397	9	17 658	39
Remuneration exploit	30 900	6	30 900	6		
Msa exploitant	32 155	7	14 497	3	17 658	122
Total	-462 963	-96	-470 837	-93	7 874	-2
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	-15 856	-3	3 085	1	-18 942	-614

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

120136 - NORMANDIN VITICULTURE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

	Du 01/01/24 Au 31/12/24	en %	Du 01/01/23 Au 31/12/23	en %	Variation	
					en valeur	en %
+ Autres produits d'exploitation	129		62		67	109
Pro div gest courant	129		62		67	109
- Dotations amortissements et dépréciations	5 013	1	13 321	3	-8 309	-62
Dot amt amg ter plan			305		-305	-100
Dot amort bati amgt			96		-96	-100
Dot amort materiels	4 128	1	11 845	2	-7 718	-65
Dot amort mat transp	573		573			
Dot amort mob bureau	312		502		-190	-38
- Autres charges d'exploitation	1 307		7		1 300	
Pertes/creances irre	1 189				1 189	
Char div-gestion cou	118		7		112	
Total	-6 190	-1	-13 266	-3	7 076	-53
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-22 046	-5	-10 181	-2	-11 866	117
+ Produits financiers	51		10		41	398
Prod autre immo fin	51		10		41	398
- Charges financières	1 529		733		795	108
Interet emprunt/dett	305		632		-327	-52
Interets bancaires	1 224		101		1 122	
Total	-1 478		-723		-755	104
RÉSULTAT COURANT	-23 524	-5	-10 904	-2	-12 620	116
+ Produits exceptionnels (1)	43 583	9	4 634	1	38 949	840
Prod exploi s/ex ant	583		4 634	1	-4 051	-87
Produit cession element actif	43 000	9			43 000	
- Charges exceptionnelles (2)	12 775	3	1 692		11 083	655
Amendes et penalites	1 576				1 576	
Charg exploi s/ex e	749		1 692		-943	-56
V.c.c.imm.corp.(h.bv	10 450	2			10 450	
Total	30 808	6	2 942	1	27 866	947
RÉSULTAT EXERCICE	7 284	2	-7 962	-2	15 246	-191
(1) dont produits cessions éléments cédés	43 000				43 000	
(2) dont valeurs comptables éléments cédés	10 450				10 450	

* La colonne en % correspond à la variation par rapport à la production de l'exercice

ENTRÉES DE L'EXERCICE



120136 - NORMANDIN VITICULTURE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

Calcul des amortissements à date du 31/12/2024					Transfert des amortissements à date du 31/12/2024						
N°	Désignation	Acquisition					Amortissement				
		date	état	mode	montant	qté	date	mode	durée	taux	montant
26100000	TITRES PATICIPATION										
	4 PARTS SOC.PAULLAC	17/05/24		Achat	45.00		17/05/24	Non am			
Cumul du compte					45.00						
Cumul tous comptes				Acquisition			Valeur à amortir				
Total des entrées					45.00						

SORTIES DE L'EXERCICE



120136 - NORMANDIN VITICULTURE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

Calcul des amortissements à date du 31/12/2024

Transfert des amortissements à date du 31/12/2024

Désignation					Motif de sortie	Date sortie	Amt Eco cumul	PV compta	PV fiscale CT	PV fiscale LT
N°	Date acq.	Mode acq.	V. Acquis.	V. Amortir		Val. sortie	Amt Déro cumul	MV compta	MV fiscale CT	MV fiscale LT
PV Exonérée										
21540000						MAT ET OUT INDUSTRIE				
35	TRACTEUR NEW HOLLAND 4RM 474QD33					03/06/24	13 000	10 000	10 000	
	16/11/17	Achat	13 000	13 000	Vente		10 000			
38	TRACTEUR JACQUET HYD88OCT 2002					03/06/24	7 656	12 656	12 656	
	06/08/20	Achat	10 000	10 000	Vente		15 000	2 344		
39	2 DISQUES KRESS 540 JAUNE MEDIUM					03/06/24	2 460	666	666	
	28/05/20	Achat	2 460	2 460	Vente		666			
40	2 PAIRES DISQUES ORIENTABLES BOISSELET					03/06/24	1 100	667	667	
	31/05/20	Achat	1 100	1 100	Vente		667			
41	PACK VINTAGE EN BINAGE BOISSELET					03/06/24	3 500	1 000	1 000	
	31/07/20	Achat	3 500	3 500	Vente		1 000			
42	PAIRE DISQUE HERBISEURS 4 DISQUES BOISSE					03/06/24	2 590	667	667	
	31/07/20	Achat	2 590	2 590	Vente		667			
54	4 CHARRUES A DISQUES ROLLHACKE					03/06/24	3 129	2 000	2 000	
	21/12/20	Achat	3 129	3 129	Vente		2 000			
57	BOISSELET EQUIPEMENT TRAVAIL AU SOL					03/06/24	2 304	1 289	1 289	
	21/07/21	Achat	4 015	4 015	Vente		3 000	1 711		
62	GUENON RADIUS+VERSOIR+ADAP					03/06/24	4 560	3 789	3 789	
	04/02/22	Achat	9 771	9 771	Vente		9 000	5 211		
63	2 BINEUSES KRESS					03/06/24	817			
	19/05/22	Achat	2 000	2 000	Vente			-183	-183	
						1 000	1 183			
Cumul du compte							41 115	32 734	32 734	
								-183	-183	
Sorties			51 565.07	51 565.07		43 000	10 450			
Cumul tous comptes						Date sorti	Amt Eco cumul	PV compta	PV fiscale CT	PV fiscale LT
							Amt Déro cumul	MV compta	MV fiscale CT	MV fiscale LT
						Val. sortie	V.résiduelle cpt	Solde DeducEC		
PV Exonérée										
							41 115	32 734	32 734	
								-183	-183	
Sorties			51 565	51 565		43 000	10 450			



ETAT DES EMPRUNTS (ET. FISCAL)



120136 - NORMANDIN VITICULTURE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro

- (1) K : à 1 an maximum à l'origine
- (2) K : à plus de 1 an maximum à l'origine

Compte	Désignation			Catégorie	Per.	Remboursement		(1)	(1)	(1)	(1)	Coursus Intérêts assurances		
N° emprunt	Dt Début	Dt Fin	Mt Emprunt	K restant	Durée	antérieur	en retard	(2)	- 1an	(2)	1 à 5 ans		(2)	+ 5ans
164 Emprunts Etablissements crédit														
16420500	PRET CA 20 000 €				Entreprise Mens K	4 058 K							4	
20673	22/01/21	10/01/26	20 000	4 470	60.00 K	11 472 I			4 124		346			
16420600	PRET AGILOR 9650				Entreprise Annu K	1 951 K							10	
48289	01/07/21	05/08/25	9 650	1 972	5.00 K	5 727 I			1 972					
16431000	PRET CA 50 000 € PGE				Entreprise Annu K	9 949 K			10 000		20 153		116	
99216	31/03/21	31/03/27	50 000	30 152	1.00 K	9 899 I								
Cumul des comptes 164			79 650	36 595	K	15 958K			10 000		20 153		131	
					K	27 097I			6 096		346			
Cumul tous comptes			79 650	36 595	K	15 958K			10 000		20 153		131	
					K	27 097I			6 096		346			

ETAT/VARIAT. STOCKS FISCALES



120136 - NORMANDIN VITICULTURE

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

En Euro
Régime Fiscal = RN

Désignations	Au 01/01/2024			Au 31/12/2024			Variation en valeur
	Quantités	Prix moyen	Valeur	Quantités	Prix moyen	Valeur	
Total toutes classes confondues	Au 01/01/2024		Au 31/12/2024		Variation en valeur		
	Valeur		Valeur				

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité		Formulaire à déposer en double exemplaire		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		N° 2065 - SD 2025  N° 11084* 26 Formulaire obligatoire (art.223 du Code général des impôts)	
Exercice ouvert le		01/01/24		et clos le		31/12/24	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime simplifié d'imposition			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Régime réel normal			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case							
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société :				Adresse du siège social :			
NORMANDIN VITICULTURE 38 rue de la Chatellenie 33180 VERTHEUIL							
SIRET 7 5 2 5 2 7 3 4 1 0 0 0 1 6				Mél : normandin.xavier@live.fr			
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :							
				SIRET			
B ACTIVITE							
Activités exercées				Prestation travaux viticoles & agricoles			
				Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1 Résultat fiscal				Bénéfice imposable au taux normal			
Bénéfice imposable à 15 %				Déficit			
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %							
2 Plus-values							
PV à long terme imposables à 15 %				PV à long terme imposables à 19 %			
Autres PV imposables à 19 %				PV à long terme imposables à 0 %			
				PV exonérées (art. 238 quinquies)			
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations							
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>sexies</i>				Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i>			
Société d'investissement immobilier cotée				Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 <i>quaterdecies</i>			
Autres dispositifs				Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i>			
Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 <i>duodecies</i>				Zone de développement prioritaire, art.44 <i>septdecies</i>			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %			
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i> du CGI (cocher la case)							
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.							
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %				N°			
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				Si oui, indication du logiciel utilisé			
OUI X NON				ISACOMPTA CONNECT			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .							
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :				Nom et adresse du conseil :			
AGC Gironde Saint Laurent 38 Rue Camille Maumey 33112 SAINT-LAURENT-MEDOC							
Tél : 0556592498				Tél :			
OGA/OMGA				Identité du déclarant :			
Viseur conventionné				Date : 26/03/25 Lieu : VERTHEUIL			
(Cocher la case correspondante)				Gérant			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :				Qualité et nom du signataire : NORMANDIN Xavier			
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné				Signature			
Examen de conformité fiscale (ECF)				prestataire :			

Copyright © 2025 ISAC/UMPIA

39/62

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

N°15949*07

Désignation de l'entreprise : <u>NORMANDIN VITICULTURE</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>38 rue de la Chatellenie 33180 VERTHEUIL</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
Numéro SIRET* <u>75252734100016</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le, <u>31/12/2024</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA		
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC	
		CX	CQ	
		AF	AG	
		AH	AI	39 000
		AJ	AK	
		AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	AO	
		AP	AQ	1 061
		AR	AS	31 028
		AT	AU	16 301
		AV	AW	
		AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS	CT	
		CU	CV	1 575
		BB	BC	
		BD	BE	
		BF	BG	
		BH	BI	
		BJ	BK	48 389
		BL	BM	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	BN	BO	
		BP	BQ	
		BR	BS	
		BT	BU	
		BV	BW	
	CRÉANCES	BX	BY	68 692
		BZ	CA	1 553
		CB	CC	
		CD	CE	378
	DIVERS	CF	CG	3 467
		CH	CI	3 319
	Comptes de régularisation	CJ	CK	77 409
CW				
CM				
CN				
CO		1A	48 389	
			121 922	
TOTAL GENERAL (I à VI)				
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP		(3) Part à plus d'1 an : CR
Clause de réserve de propriété :*		Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		NORMANDIN VITICULTURE		Exercice N	
				Néant ☐ *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)	DA	54 410		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	5 441		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ ☐)	DG			
	Report à nouveau	DH	-89 451		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	7 284		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	-22 316	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
		TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
		TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	53 504		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	29 914		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 985		
	Dettes fiscales et sociales	DY	51 835		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	144 238		
	Ecarts de conversion passif *	TOTAL (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	121 922		
REVENUS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	123 739			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	16 717			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

③

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : NORMANDIN VITICULTURE						Néant ☐ *			
		Exercice N							
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	480 871	FH		FI	480 871		
		FJ	480 871	FK		FL	480 871		
	Chiffres d'affaires nets *					FM			
	Production stockée *					FN			
	Production immobilisée *					FO			
	Subventions d'exploitation					FP			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FQ	129		
	Autres Produits (1) (11)					FR	481 000		
Total des produits d'exploitation (2) (I)									
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stocks (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	33 764	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	1 194	
	Salaires et traitements *						FY	413 984	
	Charges sociales (10)						FZ	47 785	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements * (14)				GA	5 013	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	1 307	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	503 046	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	-22 046		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	51	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	51		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 529	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	1 529	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-1 478		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	-23 524		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>NORMANDIN VITICULTURE</u>		Néant ☐ *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	583
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	43 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	43 583
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	2 325
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	10 450
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	12 775
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	30 808
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	524 634
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	517 351
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	7 284
(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY	
(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	IG	583
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HP	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	HQ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IH	749
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)	IJ	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)	IK	
	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)	IX	
(9)	Dont transfert de charges	RC	
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	RD	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A1	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A2	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9	A3	
	dont cotisations facultatives Madelin A7	A4	
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	Pénalités amendes	1 576	
	Charges sur ex antérieur	749	
	Valeur nette comptable sur éléments d'actif	10 450	
	Produits sur ex antérieur		583
	Produits de cession sur éléments d'actifs		43 000
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs
	Solde charges sociales	749	
	Solde charges sociales		583

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise										NORMANDIN VITICULTURE										Néant ☐ *					
CADRE A		IMMOBILISATIONS								Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations											
										1				2				3							
														Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence				Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I				CZ		D8		D9								
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II				KD	39 000	KE		KF								
CORPORELLES	Terrains												KG		KH		KI								
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants		L9		]						KJ		KK		KL							
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants		M1		]		1 061				KM		KN		KO							
		Installations gales, agencés*, aménagements des constructions		[Dont Composants		M2		]						KP		KQ		KR							
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants		M3		]		84 617				KS		KT		KU							
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *								1 329				KV		KW		KX							
		Matériel de transport *								14 551				KY		KZ		LA							
		Matériel de bureau et mobilier informatique								2 334				LB		LC		LD							
		Emballages récupérables et divers *												LE		LF		LG							
	Immobilisations corporelles en cours												LH		LI		LJ								
	Avances et acomptes												LK		LL		LM								
	TOTAL III								103 892				LN		LO		LP								
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G					8M		8T								
		Autres participations								8U				1 530	8V		8W	45							
Autres titres immobilisés								1P					1R		1S										
Prêts et autres immobilisations financières								1T					1U		1V										
TOTAL IV								LQ				1 530	LR		LS	45									
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										ØG				144 422	ØH		ØJ	45							
CADRE B		IMMOBILISATIONS								Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence							
										par virements de poste à poste 1				par cession à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2				3				4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement								TOTAL I				IN		CØ		DØ		D7						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles								TOTAL II				IO		LV		LW	39 000	1X						
CORPORELLES	Terrains												IP		LX		LY		LZ						
	Constructions	Sur sol propre		IQ						MA					MB		MC								
		Sur sol d'autrui		IR						MD					ME	1 061	MF								
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS						MG					MH		MI								
	Installations techniques, matériel et outillage industriels								51 565				IT		MJ		MK	33 052	ML						
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencés, aménagements divers		IU						MM					MN	1 329	MO								
		Matériel de transport		IV						MP					MQ	14 551	MR								
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW						MS					MT	2 334	MU								
		Emballages récupérables et divers *		IX						MV					MW		MX								
	Immobilisations corporelles en cours												MY		MZ		NA		NB						
	Avances et acomptes												NC		ND		NE		NF						
TOTAL III								51 565				IY		NG		NH	52 327	NI							
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								IZ					ØU		M7		ØW							
	Autres participations								IØ					ØX		ØY	1 575	ØZ							
	Autres titres immobilisés								I1					2B		2C		2D							
	Prêts et autres immobilisations financières								I2					2E		2F		2G							
	TOTAL IV								I3					NJ		NK	1 575	2H							
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										I4					ØK	51 565	ØL	92 902	ØM						

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : NORMANDIN VITICULTURE					Néant ☒ *	
Exercice N clos le 31/12/2024						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : - le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; - le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2 : inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise NORMANDIN VITICULTURE										Néant ☐ *				
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *												
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			CY			EL			EM			EN		
Fonds commercial			RE			RF			RI			RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE			PF			PG			PH		
TOTAL I			RK			RM			RN			RO		
Terrains			PI			PJ			PK			PL		
Constructions	Sur sol propre	PM			PN			PO			PQ			
	Sur sol d'autrui	PR	1 061		PS			PT			PU	1 061		
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV			PW			PX			PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	68 015		QA	4 128		QB	41 115		QC	31 028	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	1 329		QE			QF			QG	1 329		
	Matériel de transport	QH	12 278		QI	573		QJ			QK	12 851		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	1 808		QM	312		QN			QO	2 121		
	Emballages récupérables et divers	QP			QR			QS			QT			
TOTAL II			QU	84 492		QV	5 013		QW	41 115		QX	48 389	
TOTAL GENERAL (I + II)			ØN	84 492		ØP	5 013		ØQ	41 115		ØR	48 389	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES												
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel						
Frais d'établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		
	Inst. gales, agenc. am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. et am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO	
TOTAL III														
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ				
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *												
			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9			Z8		
Primes de remboursement des obligations									SP			SR		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		NORMANDIN VITICULTURE						Néant ☒ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obli- gations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisa- tions financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W		
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA		
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD		
Dont dotations et reprises		{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE		UF					
			UG		UH					
			UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L' EXERCICE*

DGFIP N° 2057 - SD 2025

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l' entreprise : NORMANDIN VITICULTURE

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN		
		Prêts (1) (2)	UP		UR		US		
		Autres immobilisations financières	UT		UV		UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux	VA						
		Autres créances clients	UX	68 692	68 692				
		Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	ZI						
		Personnel et comptes rattachés	UY	200	200				
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1 353	1 353				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN						
		Divers	VP						
		Groupe et associés (2)	VC						
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR						
		Charges constatées d'avance	VS	3 319	3 319				
	TOTAUX			VT	73 564	VU	73 564	VV	
	RENVU	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD					
				VE					
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF						

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligatoires convertibles (1)	7Y								
		Autres emprunts obligatoires (1)	7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine	VG	30 152	10 000	20 153					
		à plus d'1 an à l'origine	VH	23 352	23 006	346					
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A								
		Fournisseurs et comptes rattachés	8B	8 985	8 985						
		Personnel et comptes rattachés	8C	17 536	17 536						
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	12 509	12 509						
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices	8E								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VW	20 096	20 096						
		Obligations cautionnées	VX								
		Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	1 695	1 695						
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J								
		Groupe et associés (2)	VI	29 914	29 914						
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K								
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	ZZ								
		Produits constatés d'avance	8L								
TOTAUX			VY	144 238	VZ	123 739	20 499				
RENVU	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	15 958	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

Copyright Groupe IFA (2025) ISACUMPTA

Désignation de l'entreprise : NORMANDIN VITICULTURE		Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	☐	Néant	☐	* Exercice N, clos le : 31/12/2024		
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)							WA	7 284	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		WB		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)		WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG		XE		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA	(Part des loyers dispensés de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	1 576	
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI)*		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)							I7		
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7		
	Régimes particuliers / impositions antérieures	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %							I8	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							ZN			
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)								WO		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)		SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW	WQ		
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3		
							TOTAL I	WR	8 860	
II. DÉDUCTIONS								WS		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*								WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions antérieures	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l'IR)							WV	
		- imposées au taux de 0 %							WH	
		- imposées au taux de 19 %							WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs							XB	
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %							I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)							2A	XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)								ZX	
	Mesures d'incitation	Déduction au titre des investissements et souscriptions réalisés outre-mer *							ZY	
Majoration d'amortissement*							XD			
Avancement sur le bénéfice et exonérations*		France ruralités revitalisation - FRR (art.44 quindecies A)	HT	Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2	J.E.I. (art.44 sexies A)	L5	XF		
		ZFU-TE (art. 44 octies A)	ØV	S.I.I.C. (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 quaterdecies)	PA			
		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)			IF	Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC			
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	pp	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB			
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							XS			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH		XG		
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC				
		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD				
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)	YI	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI					
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL								
	Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II	XH		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI	8 860	XI		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								XL	8 860	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	0	XO		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise		NORMANDIN VITICULTURE		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	376 616
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	8 860
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	367 756
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	367 756
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis al. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	11 702
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN		YO
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise NORMANDIN VITICULTURE															Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	-81 489	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)			ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	-7 962					ZD						
	Prélèvements sur les réserves			ØE						ZE						
	TOTAL I			ØF	-89 451					ZG	-89 451					
							ZH	-89 451								
RENSEIGNEMENTS DIVERS															Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)										J7		YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier												YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus												YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance												YT			
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)										J8		XQ	7 200		
	- Personnel extérieur à l'entreprise												YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)												SS	11 163		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages												YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)										ES	53	ST	15 402		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD												ZJ	33 764		
	- CFE et CVAE												YW	346		
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)										ZS		9Z	848		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052-SD												YX	1 194		
I. V. A.	- Montant de la T.V.A. collectée												YY	131 701		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations												YZ	5 470		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2024) *										ØB			343 318		
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK			%		
	- Numéro de centre agréé *										XP					
	- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévue à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)												ZR			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice												RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI												RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL						
						Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC						
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO						
						Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ									

Désignation de l'entreprise : NORMANDIN VITICULTURE						Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I. Immobilisations *	1	TRACTEUR NEW HOL	13 000		13 000		
	2	TRACTEUR JACQUET	10 000		7 656	2 344	
	3	2 DISQUES KRESS 54	2 460		2 460		
	4	2 PAIRES DISQUES O	1 100		1 100		
	5	PACK VINTAGE EN B	3 500		3 500		
	6	PAIRE DISQUE HERBI	2 590		2 590		
	7	4 CHARRUES A DISQ	3 129		3 129		
	8	BOISSELET EQUIPEM	4 015		2 304	1 711	
	9	GUENON RADIUS+VE	9 771		4 560	5 211	
	10	2 BINEUSES KRESS	2 000		817	1 183	
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations *	1	10 000	10 000	10 000			
	2	15 000	12 656	12 656			
	3	666	666	666			
	4	667	667	667			
	5	1 000	1 000	1 000			
	6	667	667	667			
	7	2 000	2 000	2 000			
	8	3 000	1 289	1 289			
	9	9 000	3 789	3 789			
	10	1 000	-183	-183			
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
		Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑨)		32 550			
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑩)	(A)		(B)		(C)	
	Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % (1)	(11)		avec une ventilation par taux			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application de l'article 208 C du CGI.

[illegible]

Désignation de l'entreprise : NORMANDIN VITICULTURE Néant ☒ *

1 Entreprises soumises à l'IS 2 Entreprises soumises à l'IR	Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 12,80 % 2 .	
	Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilière non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1	
	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine 1		Moins-values à 12,80 % 2	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % 3	Solde des moins-values à 12,80 % 4
Moins-values nettes N				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine	Moins values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 6 = 2 + 3 - 4 - 5
	À 19 % ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice	À 15 % ou 19 %		
1	2	3	4	5	6
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

 Formulaire obligatoire (article 53 A
 du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : NORMANDIN VITICULTURE				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)						
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : NORMANDIN VITICULTURE										Néant ☐ *															
Exercice ouvert le : 01/01/2024				et clos le : 31/12/2024				Durée en nombre de mois		1 2															
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																									
Effectif moyen du personnel * :								YP	22																
Dont apprentis								YF																	
Dont handicapés								YG																	
Effectifs affectés à l'activité artisanale								RL																	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE																									
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE																									
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								OA	480 871																
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								OK																	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								OL																	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								OT																	
TOTAL 1								OX	480 871																
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																									
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								OH	129																
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								OE																	
Subventions d'exploitation reçues								OF																	
Variation positive des stocks								OD																	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								OI																	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								XT																	
TOTAL 2								OM	129																
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																									
Achats								ON	6 066																
Variation négative des stocks								OQ																	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances								OR	20 498																
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								OS																	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								OZ																	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								OW	1 307																
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								OU																	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								O9																	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								OY																	
TOTAL 3								OJ	27 871																
IV - Valeur ajoutée produite																									
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + total 2 - total 3)								OG	453 129																
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																									
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.								SA	453 129																
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																									
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.																									
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																									
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre				EV	X																				
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	480 871		Effectifs au sens de la CVAE *		EY																
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)				HX																					
Période de référence				GY	0	1	/	0	1	/	2	0	2	4	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	2	4
Date de cessation				HR			/			/															

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F-SD 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant
directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2024

N° SIRET

7 5 2 5 2 7 3 4 1 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

NORMANDIN VITICULTURE

ADRESSE (voie)

38 rue de la Chatellenie

CODE POSTAL

33180

VILLE

VERTHEUIL

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	P1		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P3	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	P2		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	P4	5441
TOTAL DES LIGNES P1 + P2	P5		TOTAL DES LIGNES P3 + P4	P6	5441

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom de famille NORMANDIN Prénom(s) Xavier Nom d'usage NORMANDIN % de détention 100.0000 Nb de parts ou actions 5 441.00 Naissance : Date 17/01/1972 N° Département 33 Commune BORDEAUX Pays France Adresse : N° 11 Voie rue des Thermes Code postal 33180 Commune VERTHEUIL Pays France Titre (2) Nom de famille Prénom(s) Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

Copyright Groupe ISA (2025) ISACOMPTA



(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

N° SIRET : 7 5 2 5 2 7 3 4 1 0 0 0 1 6

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE NORMANDIN VITICULTURE

ADRESSE (voie) 38 rue de la Chatellenie

CODE POSTAL 33180

VILLE VERTHEUIL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

DÉTAIL DU TABLEAU 2058A

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	(ligne WQ)	
	TOTAL	

DÉDUCTIONS DIVERSES	(ligne XG)	
	TOTAL	

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Désignations	Montant
OD Clôture Emprunt PRET CA 50 000 € PGE - 99216	116
OD Clôture Emprunt PRET AGILOR 9650 - 48289	10
OD Clôture Emprunt PRET CA 20 000 € - 20673	4
FNP CERFRANCE MISSION SOCIAL 12.2024	96
CONGES PAYES PROV CP 31.12.2024	10 063
PROV CS/CP PROV CS/CP 31.12.2024	1 639
INTERETS COURUS INTERETS 4T24	62
Total des charges à payer	11 991

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
CCA SAGE SAGE 25.3.2025-24.3.206			689		
CCA SAGE SAGE 1.1-24.3.25 662.47*3/12			166		
CCA Assurances Charges constatées d'avance			2 465		
Total des charges constatées d'avance			3 319		

Désignation de l'entreprise NORMANDIN VITICULTURE
Numéro de siret 75252734100016

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					



CREDIT AGRICOLE
AQUITAINE

RELEVÉ DE COMPTES EN EUROS N° 010

Date d'arrêté : 31 Octobre 2025

Votre agence

Pauillac
26 Rue Ferdinand Buisson
33250 Pauillac
Tél : 05 56 59 06 79

00833 FLRV001 00282

Vos contacts

Internet : www.ca-aquitaine.fr
Conseil à distance: 09 88 22 00 00
(appel non surtaxé)
Lun - Ven : de 8h30 à 20h00
Samedi : de 8h30 à 16h30

S.A.R.L. NORMANDIN VITICULTURE
38 RUE DE LA CHATELLENIE
33180 VERTHEUIL

SYNTHESE

S.a.r.l. Normandin Viticulture

Compte Courant n° 00089432329

- 18 227,54

S.a.r.l. Normandin Viticulture - Compte Courant n° 00089432329
Normandin Viticulture

IBAN : FR76 1330 6000 3400 0894 3232 980 BIC : AGRIFRPP833

Date opé.	Date valeur	Libellé des opérations	Débit	Crédit	☒
		Ancien solde débiteur au 30.09.2025	19 528,62		
01.10	01.10	Prlv AXA France Coll 10000897516341-AXA 31C84172P101225 + + MA0000000000000068987 FR14ZZZ391832 Core	165,53		☐
01.10	01.10	Prlv Groupe Agrica Agrica Cpcea 08/2025 RUCP1000336248002RUCP1000336248002 FR37ZZZ002351Core	60,10		☐
01.10	01.10	Prlv 0241821 CRCAM D Aquitaine-pacifi Crédit Agricole Assurance VéhiculeProfessionnel -echeance 10/2025 Cotisation Du Contrat Pacifica10856985908 000000000000000000009907581908PCKFR60ZZZ461135 Core	1 166,73		☐
Solde au 01.10.25				- 20 920,98	
02.10	02.10	Prlv Agipi-adis 0010370282FR06ZZZ553287-000854717-0001FR06ZZZ553287 Core	121,95		☐
02.10	05.10	Règlement Assu. Caae Prêt PROFESSION.10/25	31,91		☐
Solde au 02.10.25				- 21 074,84	
03.10	03.10	Prlv Bouygues Telecom BT1660046DO81 FR35ZZZ418323 Core	45,60		☐
Solde au 03.10.25				- 21 120,44	
06.10	06.10	Prlv Bouygues Telecom 07xxxxx184BT11505QFYA94 FR35ZZZ418323 Core	45,99		☐

RELEVÉ DE COMPTES EN EUROS N° 010

Date d'arrêté : 31 Octobre 2025

S.a.r.l. Normandin Viticulture - Compte Courant n° 00089432329
Normandin Viticulture (suite)

Date opé.	Date valeur	Libellé des opérations	Débit	Crédit	☒
06.10	06.10	Prlv Sage 0021050310806950 FR84ZZZ398526 Core	68,87		☐
Solde au 06.10.25				- 21 235,30	
07.10	08.10	Prlv Commission d'engagement Ouverture crédit/facture N°2528000048801	7,50		☐
07.10	08.10	Frais ** Intérêts débiteurs Période : 3 Trim 25 Teg = 6,63%/facture N°2528000048800	293,27		☐
Solde au 07.10.25				- 21 536,07	
10.10	10.10	Prlv Agc Gde (cerfrance Gironde) 01260006305 + + 120136 FR81ZZZ169854 Core	259,00		☐
10.10	10.10	Prlv Agc Gde (cerfrance Gironde) 00240002481 00240002481 + + 120136 FR81ZZZ169854 Core	570,61		☐
10.10	10.10	Prlv Agc Gde (cerfrance Gironde) 01260005475 + + 120136 FR81ZZZ169854 Core	75,60		☐
10.10	10.10	Prlv Groupe France Agricole Groupe Fr 0017198313 101025 Groupe FrancEM32 C00323233021052712435432 FR39ZZZ402634 Core	199,90		☐
10.10	10.10	Prlv MSA Gironde EC25003MD25070W3300055673 FR38ZZZ110779Core	2 147,93		☐
10.10	25.10	Ech Prêt 10002120673 10/10/25 Intérêts	1,84		☐
10.10	25.10	Ech Prêt 10002120673 10/10/25 Majo Retard	0,45		☐
10.10	25.10	Ech Prêt 10002120673 10/10/25 Int. Retard	0,30		☐
10.10	25.10	Ech Prêt 10002120673 10/10/25 Capital	345,23		☐
Solde au 10.10.25				- 25 136,93	
13.10	10.10	Rejet Prlv Agc Gde (cerfrance Gir		75,60	☐
13.10	10.10	Rejet Prlv Agc Gde (cerfrance Gir		570,61	☐
13.10	10.10	Rejet Prlv MSA Gironde		2 147,93	☐
13.10	10.10	Rejet Prlv Groupe France Agricole		199,90	☐
13.10	10.10	Rejet Prlv Agc Gde (cerfrance Gir		259,00	☐
Solde au 13.10.25				- 21 883,89	
16.10	17.10	Prlv Frais d'échéance impayée Facture N°2528900022753	22,00		☐
Solde au 16.10.25				- 21 905,89	
22.10	22.10	Prlv B2B Dgfp PASDSN15102025-092025-75252734100016 + + 752527341DGFIP20150NUWDAIG9MM0PBFR46ZZZ005002 B2B	5,00		☐
22.10	22.10	Prlv B2B Dgfp TVA1-102025-3310CA3 + + 752527341DGFIP20150NUWDAIG9MM0PB FR46ZZZ005002 B2B	5 341,00		☐
Solde au 22.10.25				- 27 251,89	
23.10	22.10	Rejet Prlv B2B Dgfp		5,00	☐
23.10	22.10	Rejet Prlv B2B Dgfp		5 341,00	☐
Solde au 23.10.25				- 21 905,89	
24.10	24.10	Virement SCA Marquis De Saint Estephe FC0929		1 908,64	☐
Solde au 24.10.25				- 19 997,25	
28.10	28.10	Prlv MSA Gironde Dsn Sept 2025 + + 13346B330000518 FR38ZZZ110779Core	14 614,22		☐



S.a.r.l. Normandin Viticulture - Compte Courant n° 00089432329
Normandin Viticulture (suite)

Date opé.	Date valeur	Libellé des opérations	Débit	Crédit	☐
28.10	28.10	Prlv MSA Gironde Dsn Sept 2025 + + 13346B330000518 FR38ZZZ110779Core	4 164,59		☐
Solde au 28.10.25				- 38 776,06	
29.10	28.10	Rejet Prlv MSA Gironde		14 614,22	☐
29.10	28.10	Rejet Prlv MSA Gironde		4 164,59	☐
Solde au 29.10.25				- 19 997,25	
30.10	30.10	Virement MSA Gironde Vir Pmt Divers Du 28/10/2025DI28/10 Biedfijhgefhhf		2 147,91	☐
Solde au 30.10.25				- 17 849,34	
31.10	01.11	Prlv Facture Crédit Agricole 2025-10 Facture N°2530400039361	253,30		☐
31.10	31.10	Prlv Bouygues Telecom BT1660046DO81 FR35ZZZ418323 Core	45,60		☐
31.10	31.10	Prlv Groupe Agrica Agrica Cpcea 09/2025 RUCP1000336248002RUCP1000336248002 FR37ZZZ002351Core	79,30		☐
Solde au 31.10.25				- 18 227,54	
Total des opérations			30 133,32	31 434,40	
Nouveau solde débiteur au 31.10.2025			18 227,54		

Vos réserves financières

Pour information, le montant du découvert autorisé sur votre compte n° 00089432329 s'élève à 20 000,00 EUR.

Il est possible d'adapter le montant de votre découvert autorisé, après analyse de votre situation, par votre banque le Crédit Agricole Aquitaine.

Les sommes figurant sur le(s) compte(s) et/ou le(s) livret(s) suivant(s) sont protégées par la Garantie des Dépôts dans la limite du plafond défini par la loi (www.garantiedesdepots.fr) :

Compte Courant n° 00089432329

Les opérations dont le libellé commence par ** sont des opérations de tarification bancaire. Conformément à la convention de compte, les frais, commissions et intérêts débiteurs sont prélevés suivant les conditions de banque disponibles en agence ou sur notre site Internet www.ca-aquitaine.fr. En cas de contestation concernant une opération sur votre compte, nous vous conseillons de contacter votre agence. En cas de réclamation, vous avez la possibilité de saisir notre service Client Qualité. En cas de différend non résolu, entrant dans le champ d'application défini à l'article L315-1 du Code monétaire et financier, vous pouvez contacter le Médiateur de la Caisse Régionale de Crédit Agricole d'Aquitaine, par courrier à : M. Xavier De KERGOMMEAUX, Médiateur de la consommation - 68 avenue d'Iéna 75116 PARIS ; ou par mail : ker@kergommeaux-mediateur-consommation.fr. CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE - Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit - Société de courtage d'assurances immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 022 491 - Siège social : 106 quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX - RCS BORDEAUX 434 651 246 - N° TVA: FR 16 434 651 246 - IDU : FR234338 01DJRU



**CREDIT AGRICOLE
AQUITAINE**

RELEVÉ DE COMPTES EN EUROS N° 004
Date d'arrêté : **31 Octobre 2025**

Votre agence

Pauillac
26 Rue Ferdinand Buisson
33250 Pauillac
Tél : 05 56 59 06 79

00833 FLRV001 00282

Vos contacts

Internet : www.ca-aquitaine.fr
Conseil à distance: 09 88 22 00 00
(appel non surtaxé)
Lun - Ven : de 8h30 à 20h00
Samedi : de 8h30 à 16h30

S.A.R.L. NORMANDIN VITICULTURE
38 RUE DE LA CHATELLENIE
33180 VERTHEUIL

SYNTHESE

S.a.r.l. Normandin Viticulture

Compte Excédent Professionnel 2 n° 23122642410

+ 7,61

S.a.r.l. Normandin Viticulture - Compte Excédent Professionnel 2 n° 23122642410
E.u.r.l. Normandin Viticulture

IBAN : FR76 1330 6000 3423 1226 4241 071 BIC : AGRIFRPP833

Date opé.	Date valeur	Libellé des opérations	Débit	Crédit	☒
		Ancien solde créditeur au 31.07.2025		7,60	
06.10	01.10	Intérêts Du Trimestre 23122642410		0,01	☐
Solde au 06.10.25				+ 7,61	
		Total des opérations		0,01	
		Nouveau solde créditeur au 31.10.2025		7,61	

Les sommes figurant sur le(s) compte(s) et/ou le(s) livret(s) suivant(s) sont protégées par la Garantie des Dépôts dans la limite du plafond défini par la loi (www.garantiedesdepots.fr) :

Compte Excédent Professionnel 2 n° 23122642410

*Les opérations dont le libellé commence par ** sont des opérations de tarification bancaire. Conformément à la convention de compte, les frais, commissions et intérêts débiteurs sont prélevés suivant les conditions de banque disponibles en agence ou sur notre site Internet www.ca-aquitaine.fr. En cas de contestation concernant une opération sur votre compte, nous vous conseillons de contacter votre agence. En cas de réclamation, vous avez la possibilité de saisir notre service Client Qualité. En cas de différend non résolu, entrant dans le champ d'application défini à l'article L315-1 du Code monétaire et financier, vous pouvez contacter le Médiateur de la Caisse Régionale de Crédit Agricole d'Aquitaine, par courrier à : M. Xavier De KERGOMMEAUX, Médiateur de la consommation - 66 avenue d'Iéna 75116 PARIS ; ou par mail : ker@kergommeaux-mediateur-consommation.fr. CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL D'AQUITAINE - Société coopérative à capital variable agréée en tant qu'établissement de crédit - Société de courtage d'assurances immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 022 491 - Siège social : 106 quai de Bacalan - 33300 BORDEAUX - RCS BORDEAUX 434 651 246- N° TVA: FR 16 434 651 246 - IDU : FR234338 01DJRU*

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ N° : 120433400118

Prénom(s) : **XAVIER, DESIRÉ**

Sexe : **M**

NO(s) to : 17.01.1978

BORDEAUX

Taille : 2.75m

Signature

de Gaulle

IDFRANORMANDIN<<<<<<<<<<<<<<334069

1204334001167XAVIER<<DESIRE7201172M4

Adresse : 2 IMPASSE DU PORT SAINT
VICTOIRE (33)

Carte valable jusqu'au : 02.04.2022

délivrée le : 03.04.2012

par : SOUS-PRÉFECTURE DE L'ESPARRE-MÉDOC (33)

Signature de l'autorité :